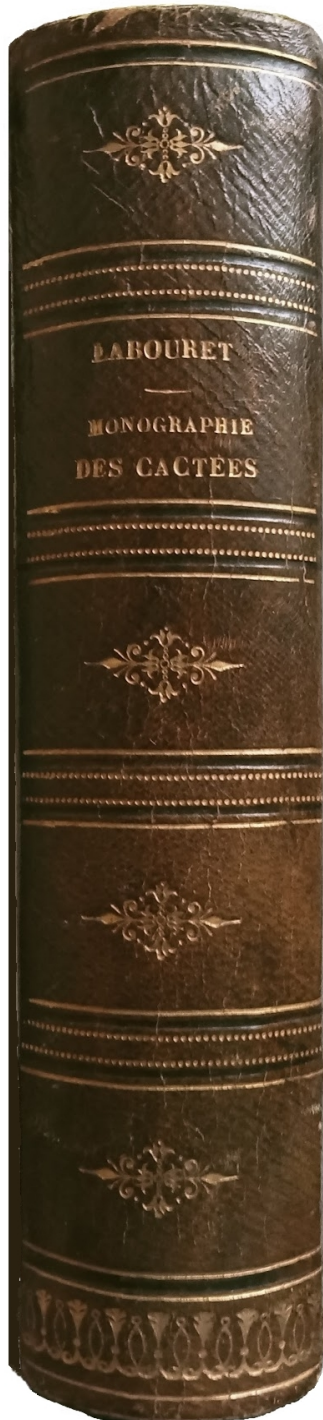


Qui était J. Labouret (1813-1885) amateur de Cactées ?

Ou

La mésaventure d'un amateur avec la nomenclature botanique.

Jean-René Catrix



Introduction

Au début de l'année 1853, un éditeur, Pierre Jules Dusacq¹ jette un pavé dans la mare, ou plus précisément dans le « marigot » qu'est alors la cactophilie du milieu du XIX^e siècle. Les remous provoqués par cette publication ne sont pas encore totalement dissipés de nos jours. Ce pavé – de plus de 700 pages² – affiche le titre de *Monographie de la famille des Cactées*. Son auteur, J. Labouret, se déclare être un collectionneur qui a pour ambition de « réveiller en France » [M-VIII]³ l'intérêt pour la culture de ces plantes singulières. Cet ouvrage d'un « amateur » donne lieu à des critiques parfois sévères de la part de botanistes « professionnels ». Cent soixante-dix ans plus tard, quel regard pouvons-nous porter sur la vie et les écrits de Labouret ? Pour cela, tentons de nous représenter l'état des connaissances sur la famille des Cactacées au début d'un épisode que Denis Diagre-Vanderpelen (2019) qualifie d'« heures sombres de la cactophilie ».

Le contexte

Les « amateurs »

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le cercle des amateurs de Cactées est « réduit » et hétérogène. Les moyens financiers nécessaires à l'entretien d'un tel hobby limitent fortement sa pratique. Le Prince de Salm-Dyck⁴ maintient et accroît alors sa célèbre collection. Ses catalogues, permettent d'en suivre l'évolution. « *Mais n'est pas prince qui veut* » et le baron de Monville voit ses plantes⁵ vendues aux enchères le 15 juillet 1846⁶. Les autres cactophiles de l'époque ayant laissé une trace dans l'histoire sont plutôt rares, citons James Courant. Ses Cactus sont dispersés à l'encan après son décès en 1843⁷. Dans ce contexte, peu d'horticulteurs peuvent vivre en se spécialisant dans cette production. En France, Cels – chaussée du Maine à Paris – expert dans les végétaux curieux édite des catalogues de Cactées.

Les « pourvoyeurs »

Pendant la même période « *les chasseurs de plantes* » expédient en Europe ces végétaux exotiques, citons [Poselger](#) et [von Karwinski](#). [Berlandier](#) collecte des plantes mexicaines à partir de 1826 qu'il adresse à son mentor A.P. de Candolle. [Galleotti](#) envoyé également au Mexique amasse un herbier de plus de 7 000 planches entre 1835 et 1840. Il importe certaines Cactées, de la collection de Monville, elles sont décrites par [Charles Lemaire](#) (1839). Évoquons également [Ehrenberg](#) et [Ghiesbreght](#). Certains d'entre eux finissent par évoluer ensuite « en botaniste » tel [Thomas Coulter](#). Après en avoir collecté au Mexique, il retourne en Irlande et devient le conservateur fondateur de l'herbier du Trinity Collège à Dublin.

Les « professionnels »

Les botanistes, qui étudient les Cactacées, sont peu nombreux, particulièrement ceux publiant en français. En 1828, le Genevois Augustin-Pyramus de Candolle examine les « CACTEÆ » dans le volume 3 de son *Prodromus systematis...* Cela représente modestement 19 pages sur les 4 600 des 7 premiers volumes de son œuvre qui sera poursuivie par son fils après sa disparition. Il étudie un total de 164 espèces de la famille (Fournier 1854). Deux mémoires de 1829 et 1834 complètent sa revue des Cactées. Pfeiffer, médecin, zoologiste et botaniste s'intéresse aux Cactées et publie son *Enumeratio diagnostica...* en 1837 puis, à partir de 1843, les deux volumes de *Figures de Cactées en fleur*. Scheidweiler, chargé de l'enseignement de la botanique à l'école de médecine vétérinaire de la Belgique, décrit en 1838 des Cactées mexicaines ramenées par Galeotti. Zuccarini, professeur de botanique à Munich, étudie les Cactacées dans *Plantarum novarum...* entre 1832 et 1840. Miquel, directeur du Jardin botanique de Rotterdam puis d'Utrecht qui fait paraître *Genera Cactearum* en 1839 puis une *Monographia Melocacti* en 1841. Lemaire après avoir été professeur de littérature classique à l'université de Paris est une vocation tardive de la botanique. C'est en 1838 qu'il publie son premier travail sur les Cactées. Devenant le rédacteur en chef de l'*Horticulteur universel* à partir de 1839, il prend la suite de [Loiseleur-Deslongchamps](#) pour l'*herbier général de l'amateur* en 1841.

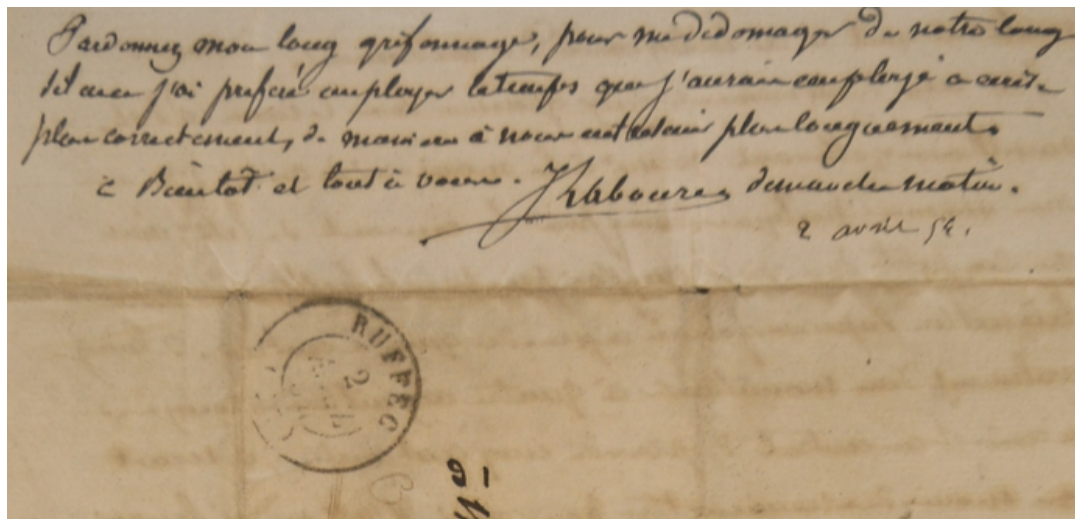
Éditeur en quête d'auteur

C'est dans ce contexte que Charles Lemaire se débat alors avec les difficultés liées à la publication de « *l'œuvre la plus rare* » à savoir l'*Iconographie descriptive des Cactées...* Débutée en 1841 l'impression en sera finalement arrêtée en 1847 après 16 planches sur les 200 prévues à l'origine (Rowley 1993). En 1845, Lemaire publie, à la Librairie de H. Cousin au 21 de la rue Jacob, un travail qu'il annonce sans ambition botanique : le *Manuel de l'amateur de cactus...* Après y avoir traité la première partie, il évoque, au chapitre 5, « [n'avoir] pas la prétention d'avancer que le catalogue qui va suivre soit complet et surtout exempt d'erreurs... ». En effet, constatant l'accroissement continu du nombre d'espèces et de genres, et sans avoir une bonne connaissance des Cactées dans leur milieu naturel, il craint de ne réaliser que des « *travaux construits sur le sable...* ». La suite de son ouvrage ne verra pas le jour. Au cours de cet épisode, H. Cousin l'éditeur, de l'*Iconographie...*, cède son fond à la Librairie Agricole de Dusacq, sise sur le trottoir d'en face⁸... Celui-ci inclut à son catalogue de 1848 les ouvrages de Lemaire, l'*Iconographie* et le *Manuel*. Ce dernier disparaît de celui de 1850, contrairement aux huit « *livraisons de 2 planches coloriées et 2 feuilles de texte* » de l'*Iconographie* qui restent offertes à la vente jusqu'en 1854. C'est dans ce contexte que Dusacq ambitionne de donner une suite du *Manuel*. Lemaire avait envisagé d'en faire « *un résumé succinct des descriptions de plantes cultivées en France [M-V]* » et l'éditeur fait appel pour cela à un certain J. Labouret.

Mais qui est donc ce J. Labouret ?

Derrière cet énigmatique « J. » précédant son patronyme se cache un prénom que certains ont cru pouvoir identifier comme étant celui de Jacques (Staples 2013) ou encore [Johachim](#). Dans la *Monographie* « J. » indique « *Ruffec* » comme étant le lieu d'où il rédige une note de bas de

page [M-XXXII]. Lors de son admission – en 1854 – comme membre de la Société botanique de France (SBF), son adresse est « *hôtel de l'ancienne sous-préfecture, à Ruffec (Charente)*⁹ ». C'est également depuis cette ville qu'il rédige, le 14 avril 1853, sa première lettre¹⁰ au jeune médecin militaire Frédéric Albert Constantin Weber. Le 2 avril 1854, une nouvelle lettre à Weber est encore postée de Ruffec comme le confirme le cachet de la Poste sur le document [ci-dessous]. C'est donc naturellement du côté de cette ville que nous avons mené des investigations.



Lettre à Weber du 2 avril 1854 MNHN Arch-cult 210

C'est dans la petite commune de **La Faye**, limitrophe de l'ouest de Ruffec, que vie – chez ses grands-parents – une demoiselle de 17 ans, Marie-Genevieve Aldegonde Delphine de Beaupoil de Saint-Aulaire¹¹. Selon l'arbre généalogique de cette famille, elle y épouse le 11 février 1852 un certain Gaspard de Labouret. L'acte de mariage nous délivre l'identité de l'époux : « *Gaspard Philippe Joseph Napoléon de Labouret... âgé de trente-huit ans* », précise le document¹² sur lequel il appose sa signature : « *J. Labouret* ». La confrontation de celle-ci – et de celles des déclarations de naissance de ses enfants – avec les signatures des correspondances de l'auteur de la *Monographie* ne laisse guère de place au doute : c'est bien implicitement Joseph sous le discret « J » [Comparaison : ci-après]. Quelles sont les origines de « *Gaspard Philippe Joseph Napoléon* » alias J. Labouret ?

Publications de Joseph Labouret

1853

Monographie de la famille des cactées : *comprenant la synonymie, les diverses méthodes de classification proposées jusqu'à ce jour pour sa division en genres et sous-genres, et quelques notes sur la germination et la physiologie. Suivie d'un traité complet de culture et d'une table alphabétique des espèces et variétés.* Paris, Dusacq, Librairie agricole de la Maison rustique, XLVII-682-(2) pp. [URL](#)

1854

Note sur une communication de M. Labouret membre correspondant par le Dr Clos, *Annales de la Société d'horticulture de la haute-Garonne* lue à la séance du 4 juin 1854 p. 95-96 [URL](#)

Note relative à un caractère du genre *Mamillaria* de la famille des Cactées, *Bulletin de la Société botanique de France* p. 210-213 [URL](#)

Note sur le *Cereus martinii* (Lab.), *Annales de la Société d'horticulture de la haute-Garonne* p. 182-184 [URL](#)

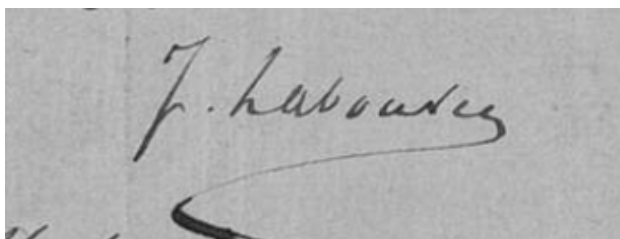
1855

Sur quelques Cactées nouvelles, *Revue horticole* 1855 p. 24-28 [URL](#)

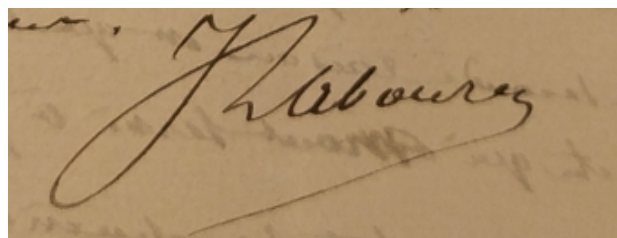
Culture des Cactées (Lettre du 18 janvier 1855), *Revue horticole* 1855 p. 102-109 [URL](#)

Note sur un caractère différentiel, pour servir à l'étude de la famille, *Bulletin de la Société botanique de France* p. 177-180 suivi de questions de Decaisne [URL](#)

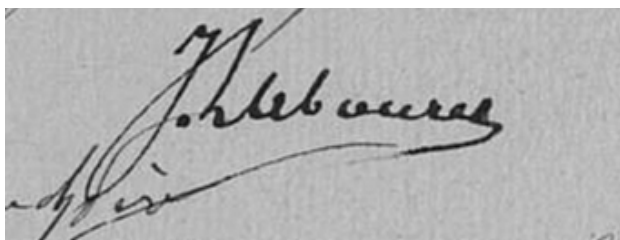
Comparaison des signatures de J. Labouret



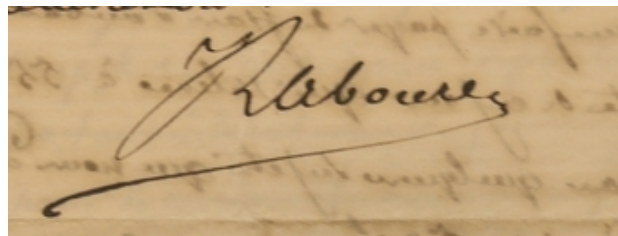
[Acte mariage 11 février 1852](#) [La Faye]



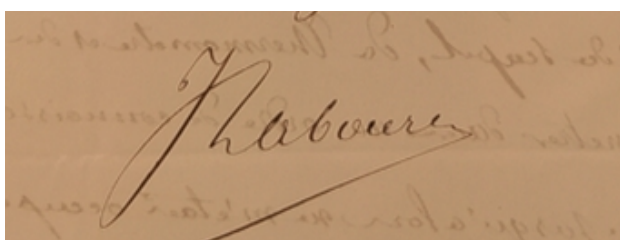
[Lettre à Dusacq 24 décembre 1854](#) [Bib. Inst.]



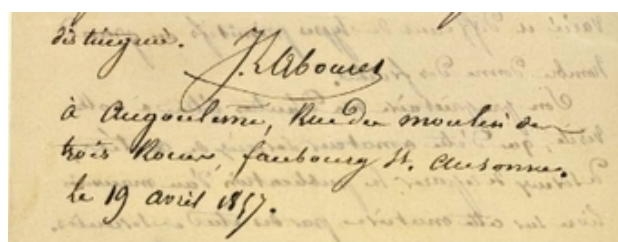
[Déclaration naissance Fils Charles 11 décembre 1852](#)
[La Faye]



[Lettre à Weber du 7 mai 1856](#) [MNHN]

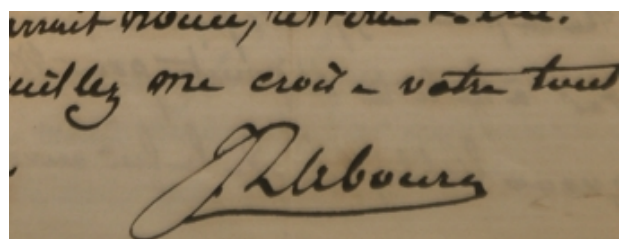


[Lettre à Decaisne du 15 juin 1853](#) [Bib. Inst.]

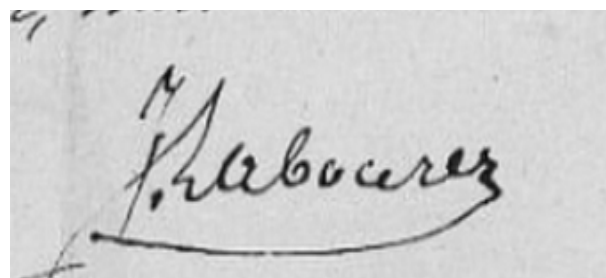


à Angoulême, Rue du moulin de
trois Noirs, faubourg St. Clément.
le 19 avril 1857.

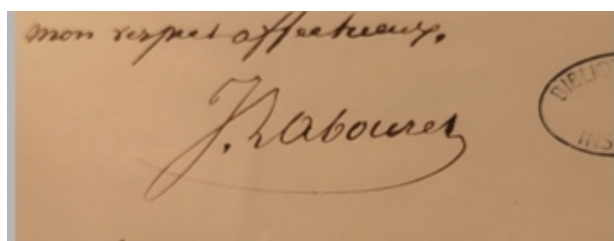
[Lettre à Engelmann du 19 avril 1857](#) [MBG]



[Lettre à Weber du 29 mai 1854](#) [MNHN]



[Déclaration de de naissance fille Marie-Thérèse 26 juin 1857](#) [Angoulême acte 309 p. 78/159]



mon respect affectueux.

[Lettre à Decaisne du 3 août 1857](#) [Bib. Inst.]

Des origines de Joseph Labouret

Naître dans « la Paille » !

C'est à l'occasion de son mariage que Joseph fournit un extrait de naissance justifiant qu'il est « le fils légitime de feu Christophe Jean Baptiste de Labouret décédé à Angoulême... » et qu'il est né « à Nice de Lapaille (sic) (Piémont) le douze du mois d'août mil huit cents treize¹³ ».

Millin (1816) décrit Nice de la Paille comme étant une « petite ville agréable par sa position à cause de la fertilité de son sol et de la pureté de l'air qu'on y respire ». Cette bourgade se nomme alors en italien *Nizza della Paglia*, de nos jours, [Nizza Monferrato](#). Voltaire, en 1756, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations* évoque les toits de chaume à l'origine du nom de [Nice de la Paille](#). La Ville n'est pas inconnue de Bonaparte qui, le 30 avril 1796, donne l'ordre à Masséna, Augereau et Pelletier de s'y rendre. Les risques de confusions entre les « Nizza » sont inévitables. En 1773 les auteurs de *l'Histoire universelle depuis le commencement du Monde, jusqu'à présent...* précisent qu'ils évoquent la ville de « Nice en Provence » et non « [d']une autre ville de ce nom, soumise à la domination de Gênes, & distinguée par le sobriquet de Nice de la paille ». Mais d'autres¹⁴ provoquent des risques d'imbroglio entre un Nice de la Paille, *Nizza della Paglia*, et un Nice du [Paillon](#), pouvant se nommer *Nizza del Paglione* ! Mais à l'époque de la naissance de Gaspard Philippe Joseph Napoléon, Nice de la Paille [Carte ci-contre] fait partie du département de Montenotte créé en 1805. L'*Almanach impérial pour l'année 1810* nous informe que son préfet s'appelle Gilbert Joseph Gaspard [de Chabrol de Volvic](#), et que *Nizza de Montferrat* est l'un des chefs-lieux des Justices de Paix. Dans ce contexte, l'association des prénoms Gaspard, Joseph et Napoléon peut interroger, même si celui de l'empereur¹⁵ est alors courant. Quelle raison peut expliquer la naissance de ce Français outre-Alpes ?

Comme le précise de Oliveira (2017), l'architrésorier [Lebrun](#) est alors chargé de transposer dans les nouveaux départements, Montenotte, Apennins et Gênes, le modèle administratif français et de recruter les agents. Un receveur général est responsable des recettes fiscales de chaque département, il est secondé par un receveur dans chaque arrondissement lui-même en relation avec les receveurs des communes. Ces services amalgament les nouveaux Français et les « vieux routiers » des finances publiques parfois formés sous l'ancien régime. Le père de Gaspard Philippe Joseph Napoléon est très vraisemblablement l'un d'entre eux. Il a épousé Marie Thérèse Caroline Emmanuelle Rova[t]ti qui, d'après son acte de décès, est donnée pour être née à Rizin¹⁶ département de Montenotte le 26 mars 1786¹⁷.



Situation de Nizza "la Paille" Source : extrait de carte gallica.BnF

Retour paternel à « la case départ »

Après la chute de Napoléon, les fonctionnaires français de ces départements sont rapatriés, les uns réintégrés, les autres mis à la retraite comme l'analyse Lignereux (2019). Un certain Labouret apparaît dans l'*Almanach Royal* de 1816 comme « *Receveur des droits d'enregistrement des exploits et actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de commerce, et des actes des mairies de Paris pour les 8^e et 9^e arrondissement (sic) de Paris* » et il y est cité jusqu'en 1823. Il est alors affecté aux « *10^e, 11^e et 12^e arrondissement de Paris* ». L'année 1826 le voit nommé « *Receveur des droits d'enregistrement des actes sous signatures privées dans la ville de Paris* » et il demeure à ce poste jusqu'en 1835. Alors âgé de 62 ans, il est remplacé en 1836 par Chambert. Il est bien question ici de Christophe Jean Baptiste Henry, le père de Gaspard Philippe Joseph Napoléon dont plusieurs actes d'état civil¹⁸ confirment qu'il est bien « *ancien receveur de l'Enregistrement* ».

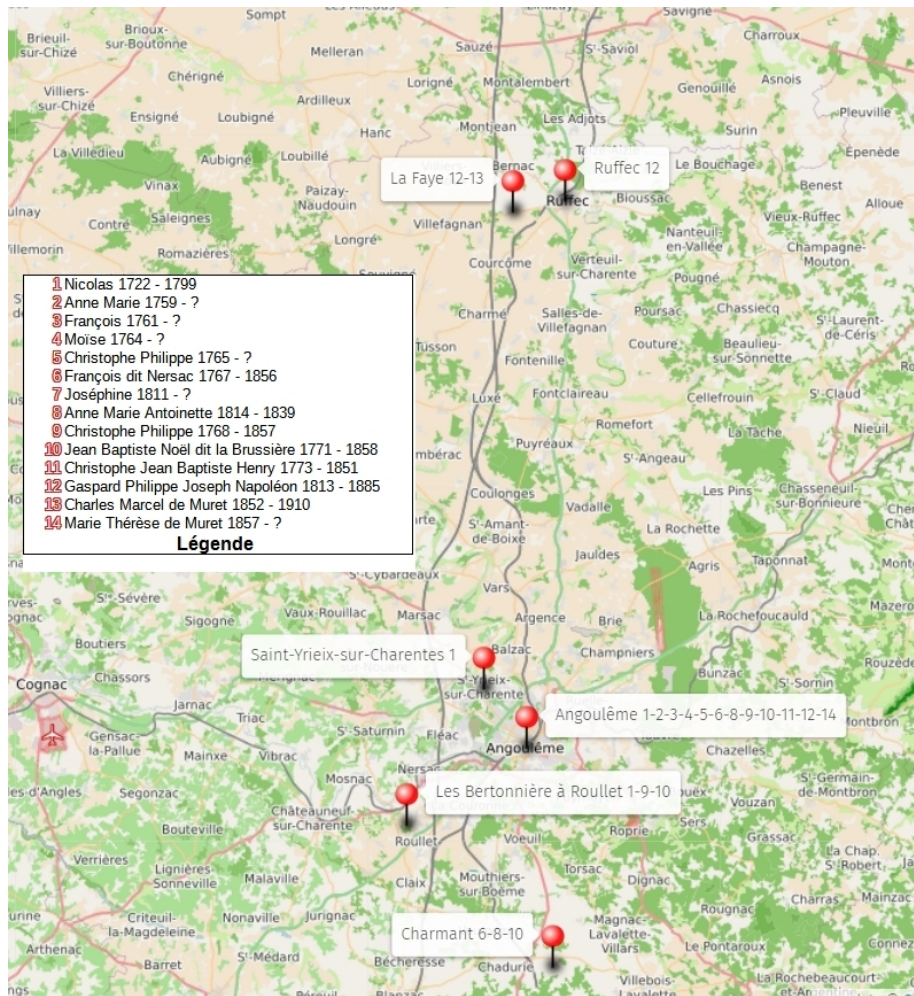
Le Père de « Joseph » est né à Paris le 28 février 1773 – comme l'indique l'état civil reconstitué de Paris¹⁹ – dans la paroisse de *Saint-Louis en l'île*. Si ce document ne rétablit pas son ascendance, il convient de remarquer que son témoignage, le 5 février 1839, à Angoulême du décès de Marie Jeanne, fille de Philippe François de Labouret²⁰, en fait un proche. Ce dernier que l'on appelle, et qui signe, « *François Labouret Nersac*²¹ » est né à Angoulême le 20 février 1767²² il est précédé par quatre autres enfants [arbre : voir plus loin]. En 1771 suit un frère appelé Jean Baptiste Noël dit la Brussière né dans la même ville²³. Ces éléments et d'autres nous amènent à constater que « des indices sérieux et concordants » désignent leur père, Nicolas Labouret, comme étant également celui de Christophe Jean Baptiste Henry sans doute « le petit dernier²⁴ ».

En effet, dans une correspondance, avec Weber sans date [1853], Joseph évoque ses « *vieux oncles* » dont il attend l'héritage... Le décès de François dit Nersac survient en 1856 à 89 ans²⁵. Le 7 novembre 1857, Christophe Philippe décède au même âge²⁶. Dans une lettre à *Engelmann* du 23 novembre, Joseph écrit « *Il y a bientôt trois mois que de tristes préoccupations de famille absorbent la presque totalité de mon temps. La conséquence de ces préoccupations a été la mort d'un bon vieil oncle dans l'amitié duquel j'avais trouvé l'affection et la générosité d'un père* ». Jean Baptiste la Brussière décède à 87 ans en date du 17 juin 1858²⁷. Dès le 4 juillet 1851, le père de Joseph s'était éteint, en son domicile²⁸ de la ville d'Angoulême à l'âge de 78 ans.

Un grand-père « Seigneur des Bretonnières »

Nicolas Labouret, le grand-père de Joseph, est né à Soissons en 1822²⁹. – Fils de « *Messire Philippe Labouret*³⁰ *conseiller du Roi lieutenant général au bailliage et juge [Présidial] de Soissons...* » – il accède au poste de receveur des fermes du roi, à Angoulême, en 1757 et y reste jusqu'en 1771. Après l'acquisition du domaine des Bretonnières³¹ en la commune de Rouillet, il devient en 1763 Seigneur des Bretonnières, avocat en Parlement³². En 1775 il est cité comme « *conseiller-secrétaire du Roi* » près la chancellerie du conseil souverain d'Alsace. Il paie la « *somme de 810 livres pour le droit de marc d'or de l'office de conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France en la chancellerie établie près le conseil Supérieur d'Alsace séant à Colmar...*³³ ». Cette évolution de situation est probablement à l'origine de la naissance du père de Joseph à Paris. Passe alors le séisme de la révolution et à 77 ans Nicolas Labouré (sic) – l'ancien écuyer, sieur des Îles et des Bretonnières, receveur des fermes royales – décède en l'état « *[d']agriculteur* » à Angoulême le 19 germinal an VII (8 avril 1799) « *en son domicile situé Section de la liberté*³⁴ ».

C'est durant cette période révolutionnaire que trois oncles de Joseph³⁵ sont inscrits sur la liste des émigrés et doivent entamer un long combat pour, finalement, être amnistiés (Bureau 2003)³⁶. Cette époque de traumatisme familial est l'une des causes possibles pour expliquer l'extrême circonspection de Joseph qui l'amène à abrégé son prénom usuel à sa seule initiale et aussi d'esquiver la particule « de ». La retenue que Joseph exerce sur sa vie privée peut-elle nous sous-traire les informations nécessaires pour « éclairer notre lanterne » et démystifier la personnalité de l'auteur de la *Monographie de la famille des Cactées* ?

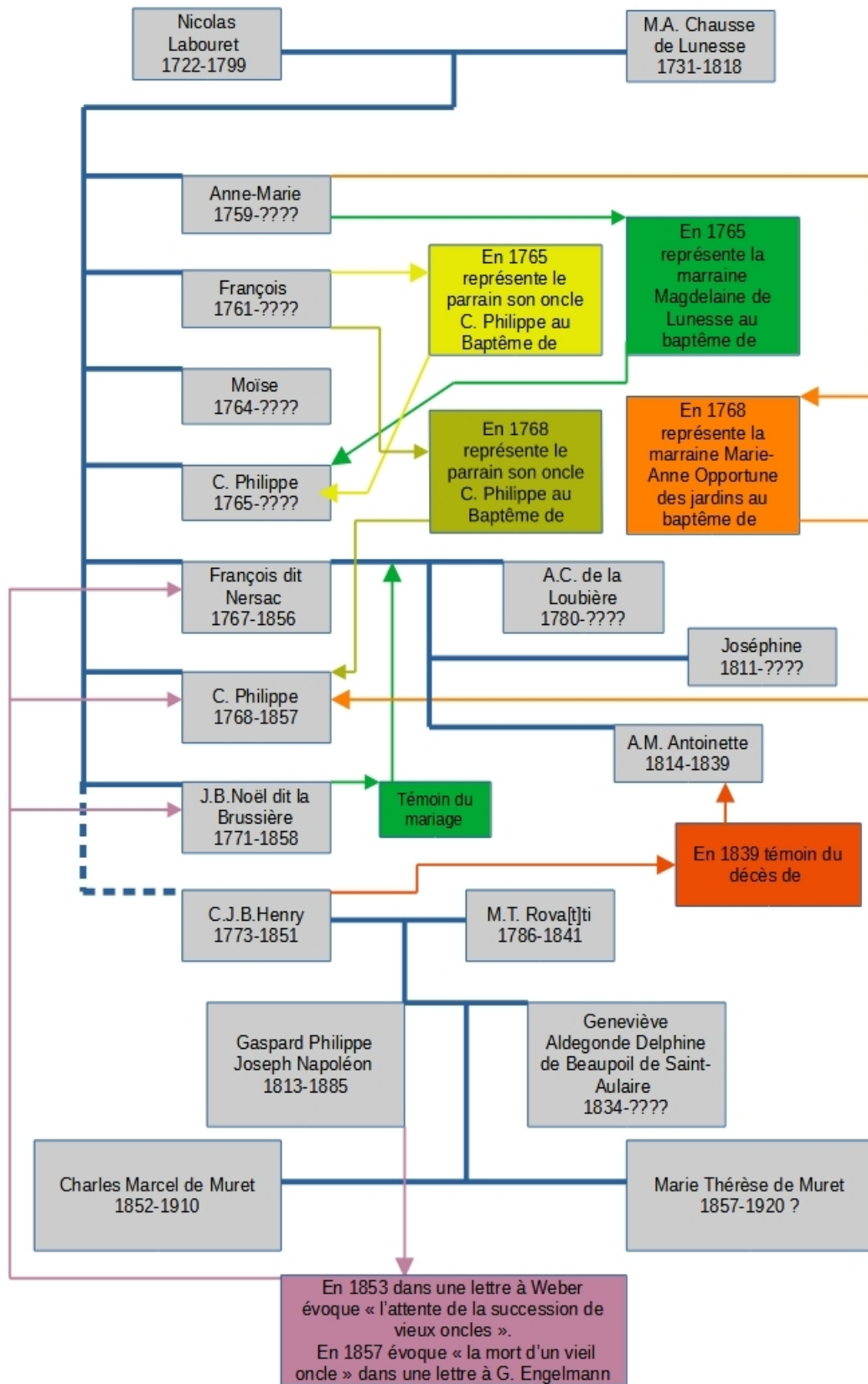


Lieux de résidence des Labouret en Charente – Fond de carte OpenStreetMap. France sous celibCC-BY-SA.



La Librairie de la Maison Rustique en 1914 Source extrait de : Archives de Paris Cote 11Fi 3543

Arbre simplifié de la descendance de Nicolas Labouret avec les principales connections familiales



Labouret avant publication de la *Monographie* (1813-1852)

Des « commencements »

« Force est de constater » que Joseph laisse bien peu d'indices sur les trente-neuf années qui s'écoulent entre sa naissance et la parution de son livre. Son père, comme nous l'avons vu, exerce à Paris de 1816 à 1835 et il est vraisemblable que Joseph y passe ces années. Âgé de vingt-trois ans, il laisse dans *l'Annuaire de l'école royale polytechnique* son nom dans la liste « des personnes autorisées à assister, comme auditeurs libres, aux cours d'amphithéâtres de l'école, pendant l'année scolaire 1836-1837 », autorisation renouvelée pour 1837-1838. Par la suite, il évoque être « un ancien professeur de mathématique³⁷ ». Sa mère décède à Angoulême le 8 décembre 1841³⁸, et lui continue de vivre à Paris avant de « [s]'installer dans les Charentes » en 1851 comme il le précise dans une lettre du 15 août 1857 à [Decaisne](#).

Des Cactus

Mais Joseph ne nous dit rien sur l'origine de son intérêt pour les Cactus et reste très vague au sujet de sa collection. Sans doute débute-t-elle bien avant 1846 l'année de la dispersion des plantes de Monville³⁹. Labouret signale y avoir remarqué, l'*Echinopsis decaisniana* [[M-294](#)] et une plante ressemblant au *Cereus beneckeii* [[M-368](#)]. Mais, comme il le précise à Weber, dans une lettre [s.d. 1853] : « Certaines nécessités [l]'avaient contraint à sacrifier [s]on goût ». Au cours de l'hiver 1847-1848, dans l'obligation de quitter le logement où il a fait construire une petite serre, il doit se résoudre à ne conserver que quelques-unes des plantes les plus précieuses qu'il hiverne dans une chambre non chauffée de son nouveau logement [[M-568](#)]. Labouret, amateur « parisien » fréquente alors d'autres Cactophiles et l'un des plus influents est incontestablement [Victor Amédée Andry](#), médecin, membre de la SNHF depuis avril 1846. Labouret écrit qu'il « possède la plus riche et la plus complète collection [...] des environs de Paris » [[M-VIII](#)]. C'est probablement à cette époque qu'il entre en relation avec Pierre Jules Dusacq.

De « La Maison Rustique »

En 1844 [Jacques-Alexandre Bixio](#) publie le quatrième tome de *La Maison Rustique du XIXe siècle* à la Librairie agricole au n° 19 du quai Malaquais. L'année suivante, elle prend le nom de [Librairie agricole de la Maison Rustique](#). Bixio est alors « entré en politique » et se met en retrait de la direction de la librairie qui déménage au 26 de la rue Jacob⁴⁰. [L'abbé Berlèse](#) cite MM Bixio et Dusacq comme étant aussi les propriétaires, depuis 1845⁴¹, du [Bon Jardinier](#). C'est l'année, où pour adhérer à l'association générale des agriculteurs de France il convient d'adresser sa cotisation à « M. Dusacq gérant de la Librairie agricole, rue Jacob n° 26⁴² ». De 1845⁴³ à 1855 le nom de « Librairie Agricole [de Dusacq](#) » s'accole avec celui d'« Éditeur de la Maison rustique » dans les pages de titre des ouvrages et les catalogues pour évoluer-en : « [Dusacq](#), Librairie Agricole de la Maison Rustique ».

Relations éditeur auteur

Si nous ignorons comment et quand, Dusacq et Labouret entrent en relation, il est clair que Joseph a commencé la rédaction de sa *Monographie* lorsqu'il réside à Paris [[M-XXXI](#)]. Il précise dans sa lettre [s.d. 1853] à Weber que « ...tout en livrant [son] travail à Dusacq, [...il l'aurait] bien volontiers sacrifié s'il n'y avait pas eu un engagement contracté ». Labouret est donc probablement lié par un délai de livraison contractuel de son ouvrage. Dusacq est un homme d'affaires qui n'hésite pas à défendre ses intérêts en justice. C'est l'expérience douloureuse de J. Charrel, auteur du *Traité de la culture du Mûrier* publié en 1840 à Grenoble chez Férary. En 1844, Dusacq et Bixio rachètent, à l'éditeur, le stock d'ouvrages qu'ils « rajeunissent » en supprimant et en modifiant certaines mentions. Charrel les cite en contrefaçon⁴⁴ en 1848. Le 28 février 1849, le tribunal de la Seine « reconnaissant que tous les changements reprochés ont été faits du consentement de M. Charrel, [c'était écrit dans une correspondance entre les protagonistes...] déclare ce dernier non

recevable en sa demande et le condamne aux dépens⁴⁵ ». Alors Labouret reconnaît devoir privilégier le respect de son engagement plutôt que de solliciter un délai, quitte à subir les frustrations d'une publication bâclée.

Départ de Paris pour la campagne

En 1851 Labouret quitte Paris pour s'installer en Charente. Son Père décède le 4 juillet, « à son domicile rue Montmoreau numéro trente-trois⁴⁶ » à Angoulême. Son déménagement a pour conséquence de sacrifier beaucoup de plantes. Il se contente de prendre « dans chaque terrine de semis deux ou trois des sujets qui [lui] semblaient les plus remarquables », écrit-il le 15 août 1857 à Decaisne. Ce « déracinement » dans la vie de Labouret interrompt, pour un temps, les études sur les cactus en cours [M-XXXI]. C'est six mois plus tard, en février 1852, qu'il se marie en la commune de La Faye⁴⁷. C'est près de là, à Ruffec [Carte lieux plus haut], qu'il rédige la [Note](#) de bas de page de la *Monographie* évoquée précédemment. Il finalise alors la rédaction de celle-ci, car la publication est proche. Si, en 1852, Joseph livre son manuscrit à l'éditeur, sa jeune épouse donne le jour, le 11 décembre, à leur premier enfant. Joseph, le petit-fils du « Seigneur des Bretonnières » rompt alors avec la prudence qui a permis à sa famille de traverser les convulsions de la révolution. En Mairie de La Faye, il déclare la naissance de son fils qu'il nomme « de Muret Charles-Marcel⁴⁸ ». Dans quelques jours, la Librairie de la Maison Rustique « délivre » la *Monographie*...

La Monographie et ses conséquences (1853-1865)

Quelques éloges

Le 26 février 1853, Jullien-Crosnier signale la « *Monographie* [...] par J. Labouret, ouvrage qui [vient](#) de paraître » dans le *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans* dont il est le vice-président. Dusacq assure la promotion de la publication avec assez d'efficacité. Malgré les inquiétudes exprimées par l'auteur sur son « *pauvre volume qui sans doute vous donnera une bien pitoyable opinion de mon savoir en botanique...* » comme il l'écrit à Weber le 14 avril [1853], les premiers commentaires sont plutôt favorables. Le même mois, c'est dans le *Bulletin de la Société d'horticulture de la Seine* qu'Andry présente [un rapport](#) sur le livre de cet « *Amateur passionné* ». Il en vante les mérites, pronostique « *une prochaine édition* » et propose « *son renvoi au comité de récompenses* ». Le mois suivant la société lui accorde « *une médaille grand module [...] à l'unanimité* ». Dans la *Revue horticole* d'avril, [Alexandre Ysabeau](#) souligne qu'une monographie manquait pour la famille et que « *La tâche [...] entreprise avec courage et accomplie avec bonheur par M. Labouret, offrait plusieurs graves difficultés [dont] la classification [...] objet de graves dissentiments entre les princes de la science* ». En juin, dans la même revue, [Naudin](#) cite la [médaille](#) d'argent obtenue par Labouret. Ces premiers commentaires l'incitent à dédicacer sa *Monographie* à Joseph Decaisne le 15 juin : « *L'accueil que vient de recevoir un volume bien imparfait m'enhardit à venir vous en offrir un exemplaire⁴⁹* ». En avril 1854 se constitue la Société botanique de France destinée à « [concourir](#) aux progrès de la Botanique », J. Labouret est présent dans la liste des membres en date du [15 juin 1854](#). Joseph se croit-il alors adoubé « Botaniste » ? Le mois suivant, depuis Ruffec, il adresse à la société un premier article : « *Note relative à un caractère du genre Mamillaria de la famille des Cactées* ». Mais Joseph va vite déchanter et recevoir « une volée de bois vert ».

Mais aussi des critiques sévères

Quelque mois après la publication [Charles Morren](#), dans la *Belgique horticole* – à propos du *Pilocereus chrysomallus* – souligne que la description qu'en donne Labouret « *n'est autre chose que la traduction littérale en français, de la description latine de Monseigneur le prince de Salm-Dyck, [...] publié en 1850* ».

Deux ans plus tard, la *Revue horticole* publie la lettre d'un de ses lecteurs – à propos du catalogue de Cels – qui exprime une opinion « diplomatique » au sujet de la *Monographie*. Tout en reconnaissant les « *recherches actives et un travail persévérant* » de Labouret, il souligne « *une*

fâcheuse confusion » dans la synonymie. En juin 1865 Lemaire, dans la même revue, témoigne lourdement « à charge » contre celui qui a osé s’atteler à la suite de son Manuel⁵⁰ :

« M. Labouret a fait de la même plante deux espèces (que n’est-ce là la moindre de ses erreurs et fautes SANS NOMBRE !) [...] d’après M. Labouret, qui, comme TOUJOURS et à son ordinaire, s’est contenté de reproduire les descriptions des autres, et ce, sans avertissement : de telle sorte qu’il en paraît l’auteur ? procédé commode pour se faire une réputation de *savant cactographe*... »

La violence des critiques est-elle justifiée ?

État des lieux de la Monographie

Le lecteur est vite confronté à des fautes qui « sautent aux yeux ». Dès l’introduction, on peut lire : « *Peleciphora* » [M-XIV], erreur de l’auteur ou coquille de l’imprimeur ? « *Peleciphora* » est ensuite écrit correctement 10 fois dans la suite de l’ouvrage... D’autres inexactitudes peuvent aussi demeurer ignorées du lecteur qui n’a pas, sur son exemplaire, tenu compte de la liste des 39 « *Fautes à corriger*... ». Mais au moins celles-là sont annoncées. La source des confusions et des difficultés c’est d’abord celle concernant la démonisation des plantes. L’ouvrage inclut 653 noms d’espèces décrites⁵¹ dont 87 d’entre-elles⁵² – soit 13,75 % – présentent une erreur dans l’orthographe ou dans la référence d’auteur. Par exemple, le *Melocactus brongniartii*. Lem devient « *Melocactus brognartii* » [M-14], et le *Mammillaria herrmannii* C.Ehrenb. se condense en « *Mammillaria*⁵³ *hermani* Eremb. » [M-36]. Des erreurs d’abréviation de nom d’auteurs « fleurent bon » la coquille d’imprimeur comme les vingt « Ehreimb. » qui l’emportent largement face aux rares Ehrenb.,⁵⁴ [M-367] un échantillon parmi les : Pfaif. pour Pfeiff., Harv au lieu de Haw. etc. Mais aussi des erreurs de citation d’auteur comme celle de l’*Echinocactus albatus* A.Dietr.⁵⁵ que Labouret attribue fautivement à « Muhlenpf. » [M-226]⁵⁶ où encore celle du *Melocactus* « *caesius* » à Wild. (?) [M-14] alors qu’il est décrit par Miquel qui l’attribue à H.L.Wendland sous le binôme de *Melocactus caesius*, mais ceci n’est que « l’écume des vagues ». L’intrépide qui a le courage d’affronter les remous en étudiant les descriptions que donne Labouret comme Karl Schumann (1899) en témoigne. Pour lui, ce n’est qu’une compilation sans critiques ni connaissance et compte tenu des fautes qu’il a relevées, il doute que l’auteur connaisse le latin. Il estime que l’on y trouve « [la plus “merveilleuse” collection de malentendus et les erreurs les plus incroyables]⁵⁷ » Rowley (1997) considère que Schumann est un perfectionniste et que si des botanistes sont encore obligés de consulter la *Monographie*, certains « experts » font parfois preuve également d’ignorance. Quelle responsabilité a Labouret qui, rappelons-le, a conçu un ouvrage qu’il « *livre aux amateurs* » [M-V] et qu’il a cherché à en faire un « *répertoire des plantes qui sont cultivées*... » [M-VI] pour les botanistes.

Responsabilités et conséquences

Devant ce « gâchis », quelle est la part de responsabilité de Joseph Labouret ? L’éditeur du livre y a sa part. De nos jours, une maison d’édition digne de ce nom prend ses dispositions pour assurer la révision du texte de l’auteur par des relecteurs. Cette conception du rôle de l’éditeur ne commence à émerger qu’au milieu du XIX^e comme le souligne Durand (2002). Visiblement, Dusacq n’a pas encore intégré cette responsabilité. Le manuscrit de Joseph doit aussi être à l’origine d’erreurs d’interprétation du typographe. En effet, le décryptage de l’écriture de Joseph nécessite un effort soutenu d’attention⁵⁸. Dans l’exemple de la liste des graines qu’il propose à Engelmann dans une *lettre d’août 1857*, serez-vous capable d’y reconnaître les noms des espèces ?⁵⁹ Enfin, comment l’œil d’un prote⁶⁰ – et le vôtre – ne lit-il pas « *Lechtembergia* » de la manière dont il est griffonné ici ? Cette bourde est reproduite dix fois dans la *Monographie*. Pourtant ce nom y est correctement écrit *Leuchtenergia* à trois reprises⁶¹. Celui-ci ne mérite-t-il pas une calligraphie « princière » ? Celle de Labouret se révèle empâtée, ses mots sont souvent attachés les uns aux autres et ne facilitent pas la bonne compréhension du texte. Mais comme il l’écrit, le 11 juillet 1857, à Engelmann :

« Habitué à écrire à peu près aussi vite que je pense, il me faudrait pour être correct faire des brouillons. J'ai toujours pensé que ce temps est un temps perdu quand il n'est pas indispensable pour rendre la pensée compréhensible ».

Joseph ne mesure pas alors combien ces malfaçons deviennent son « talon d'Achille ».

Nouvelles ambitions

Lorsque paraît la *Monographie*, Labouret évoque d'emblée l'espoir « d'une seconde édition exempte des quelques erreurs... » [M-316]. Malgré tout, Joseph estime être pleinement conscient des imperfections de sa *Monographie* fraîchement publiée. Au jeune médecin militaire Weber il avoue dans une lettre du 15 septembre 1853 : « Je n'attache aucune idée d'amour propre à mon travail, je pourrai même dire que je ne pense me serai occupé de botanique que depuis qu'il a été publié... ». En le sollicitant pour traduire de l'allemand il fait une proposition – [Lettre sans date] – à celui qui a étudié la botanique : « Si Dusacq vend bien le livre ; peut être consentira-t-il à en imprimer un supplément et dans ce cas nous partagerions honoraires et signature de ce supplément, quoique mon apport dans ce nouveau travail serait bien moindre ». Mais aussi lui demande – le 14 avril [1853] – « une critique complète pour la synonymie et les descriptions qui se trouvent en double sous des noms différents ». Il annonce alors à Joseph Decaisne reprendre ses études sur la synonymie et améliorer ses descriptions comme il l'exprime dans sa lettre du 15 juin :

« ...il m'est à peu près impossible de réunir chez moi une collection bien complète et cependant pour arriver à une étude [consciencieuse] de notre synonymie embrouillée, pour faire des descriptions plus complètes plus exactes des sujets il est indispensable de les suivre durant leur développement ».

Un an plus tard – dans le post-scriptum de sa lettre du 23 juin – il propose à Weber de le parrainer pour devenir membre de la Société botanique de France. Weber ne donne pas suite, mais reste en relation épistolaire avec Labouret jusqu'en 1856 époque de son départ pour une dizaine d'années outre-mer (Catrix 2020). Joseph se retrouve seul face à son projet de « supplément » et il semble même qu'il envisage de réaliser une iconographie. Le 18 juin 1861, il écrit à Decaisne pour lui recommander [Mlle Chatenet](#)⁶². « Elle vous présentera quelques uns des dessins quelle (sic) fait ici dans ma collection, et elle disposera de ce que vous jugerez utile soit pour les annales de Botanique, soit pour le Journal de Van houtte ». Lors de l'exposition de mai et juin 1862 de la Société impériale et centrale d'Horticulture, elle se voit attribuer « une médaille d'argent de 2^e classe, pour ses aquarelles (Cactées) ». Biais-Langoumois (1866) évoque la présentation, à l'exposition de Périgueux, par la demoiselle, de « ses douze aquarelles “pour l'iconographie des cactées, par M. F. Labouret” ». Mais Joseph va se retrouver devant un chemin encombré...

Nouveaux obstacles

Il avoue à Weber – dans ses lettres – que depuis qu'il est arrivé en Charente « Confiant dans une certaine habitude de reconnaître les plantes [...avoir omis] d'étiqueter mes sujets ». Soumises à la culture en pleine terre, elles « sont devenues entièrement méconnaissables ». Des occupations familiales – changement de résidence, voyages à Paris, lenteur de construction d'une serre – « ont été la cause de dépérissement de [sa] collection qui a passé son quartier d'hiver tant bien que mal, et au milieu des quels (sic) [il a] perdu nombre de beaux sujets uniques dans la collection... ». Pour compenser ses pertes « devant l'abondance de plantes [il] craint de ne pouvoir faire face aux dépenses », mais ne s'interdit pas de « de faire une razia (sic) chez Cels qui venait de rapporter des plantes d'Allemagne », mais aussi chez [Ferdinand Sencke](#) de Leipzig. Le travail qu'il réalise alors lui fait découvrir combien ses lacunes en botanique, l'absence de précision de ses descriptions, la mauvaise traduction du latin prouvent que « la monographie est un travail détestable » comme il l'écrivait à Weber le 2 avril 1854. Mais aussi, dans la même missive, il prend conscience de la complexité du choix des critères retenus pour classer et qu'il se sent particulièrement « Seul et isolé ». C'est ce qu'il réitère dans une longue lettre de treize pages à Decaisne du 3 août 1857. Weber, de par ses connaissances en botanique, qui lui servait de « filet de sécurité » n'est plus disponible et il cherche un nouveau mentor. En 1857, [Jacobi](#) lui conseille de contacter Engelmann qui est

en visite en Europe et doit se rendre à Paris. Il lui écrit le 19 avril 1857, via Jacobi, et lui propose de venir visiter sa collection. Engelmann l'invite à le rencontrer à Paris, mais Joseph est retenu par la seconde grossesse de son épouse⁶³. Il lui communique le 11 juillet 1857 son « *petit manuel à l'usage des Cactomanes auquel l'éditeur a donné contre [son] gré, le titre de monographie* », il évoque deux notes publiées dans le Bulletin de la SBF et lui adresse un résumé de ses opinions. En août il exprime son « *regret, celui de [...] n'avoir pu dans un entretien de quelques heures sur le sujet dont [ils s'occupent] tous les deux, tirer toute l'instruction [qu'il] désire* » et il lui propose de lui adresser des graines. Dans les archives d'Engelmann, la dernière lettre de Labouret est en date du 23 novembre 1857 et ne semble pas avoir de suite. Engelmann, le botaniste de Saint-Louis, qui ne manque pas de correspondants⁶⁴... vient de recevoir une lettre de Lemaire du 7 décembre 1857 qui décrédibilise Labouret. Nous pouvons y lire :

« *...en ce moment même, beaucoup d'honorables amateurs et correspondants me pressent de rassembler dans un nouvel ouvrage tout ce que l'on sait sur ces plantes, ouvrage destiné à remplacer l'informe⁶⁵ et malencontreux livre qu'a publié Mr Labouret, où fourmillent à chaque pages.(sic) à chaque ligne des fautes de toute nature et qui fait un tort inouï au goût que l'on avait pour la culture de ces plantes...* »⁶⁶ »

Cette opinion reçue par Engelmann arrive après celle du prince de Salm-Dyck qui avait estimé que pour Labouret, sur le plan botanique, « *His authority is as good as nil*⁶⁷ ». La réputation de Joseph est entachée d'un « péché originel » nommé *Monographie*, faut-il pour autant « vouer aux gémonies » son auteur et ses travaux ?

Du bon grain dans l'ivraie ?

La principale modification de la classification adoptée par Labouret consiste à faire des genres à partir des tribus de Salm-Dick et des sous-genres avec les genres. Salm se donne la peine de lui écrire pour justifier son désaccord et Joseph demande alors à Weber, dès le 15 septembre 1853 :

« *je désire donc avant de répondre au prince de Salm, recueillir les observations qui [pouvait] réduire mon idée à néant, afin de convenir franchement de mon erreur, ou dans le cas contraire de le défendre par les raisons qui les ont déterminés. Je vous serai donc obligé, si vous voulez bien me donner votre avis en toute franchise, en même temps que ceux que vous aurez pu recueillir. Loin de me froisser par une condamnation, vous me rendrez un service réel.* »

Sa modification de la classification ne va pas « faire long feu », très rapidement il « paraît revenir à l'opinion du prince de Salm⁶⁸ ».

Le cœur de la *Monographie* n'est qu'un catalogue des descriptions de six cent cinquante-trois espèces de Cactées, essentiellement des copies parfois mauvaises pour lesquelles il est hautement préférable de consulter l'original. Dans cette partie, il s'autorise de dénommer dix espèces⁶⁹. Y a-t-il là œuvre utile ? Nous examinerons cette question lorsque nous aborderons le devenir des diagnoses de Joseph Labouret.

La partie descriptive de la *Monographie* est suivie par un « *Traité complet de Culture* » de cinquante et une pages. L'amateur s'y distingue par son expérience de la culture des Cactées.

Joseph Labouret un cultivateur de cactus

A. des Hébert (1859) tout en signalant les « *fâcheuses confusions* » commises par l'auteur de la *Monographie* met en avant la partie « *Traité de culture, dont l'expérience a démontré les avantages* ». Palmer [1867] a pour avis que : « *Labouret, le seul de tous les écrivains botanistes qui se soit beaucoup étendu sur la culture des Cactées, ne nous donne cependant pas des règles assez précises sur [celle des Echinocactus]* ». Un des plus fidèles zéloteurs des conseils de culture de Labouret est un membre de la Gesellschaft der Kakteenfreunde⁷⁰ : Rudolf Meyer auteur de nombreux articles dans la revue *Monatsschrift für Kakteenkunde*. En 1895, à propos de *L'Echinopsis huottii* (Cels) Labour., il écrit qu'à son sujet l'auteur « [donne de précieux conseils à prendre en considération] » et de donner une traduction du paragraphe correspondant⁷¹. Il souligne **l'influence**

du froid et de la chaleur excessive sur les cactées à partir des observations de Labouret, note qu'il « [a rédigé, pour chaque mois de l'année, des règles de culture tout à fait remarquables, qui donnent en bref l'essentiel des soins à apporter aux cactus et qui peuvent donc trouver leur place ici] » **et de les traduire** en soulignant que les prescriptions ne sont qu'une base. Le docteur Soulaire (1949) évoque la technique des bassinages biquotidiens pratiqués par Labouret en saison chaude et de ses résultats. Fournier (1954) écrit de son côté « ... *bien que remplie d'ignorances, de fautes et d'erreurs de tout genre, mais enrichie de bons chapitres sur la culture.* ». Labouret se dévoile aussi capable de promouvoir des idées nouvelles.

Labouret, promoteur de changements...

Il développe dans ce travail certaines évolutions peu orthodoxes pour l'époque. Alors que dans le *Bon Jardinier* (Poiteau 1853) indique « *Les Echinocactus se cultivent en serre chaude au en bonne serre tempérée* » Labouret se dit, pour certaines espèces, « *persuadé qu'elles ne réclament même pas la serre tempérée pendant l'hiver* » et de donner en exemple les conditions d'hivernage de l'*Echinocactus horizonthalonius* [M-180]. À l'inverse, pour les *Melocactus*, constatant que « *les horticulteurs et les amateurs n'ont jamais pu réussir à [les] conserver [remarque que] l'habitus de ces plantes, dont quelques-unes croissent dans les sables au bord de la mer indique une station humide et très-chaude contrairement à l'opinion généralement répandue.* » [M-20]. Au contraire de Lemaire (1845) – qui n'évoque qu'un « *simple aperçu de l'habitat et de la station naturels des Cactées, suffira pour donner au lecteur une avant-idée des soins qu'elles réclament en domesticité chez nous* » – Labouret est bien plus circonstancié, voire proluxe. Dans son introduction à la culture des Cactées ne consacre-t-il pas moins de 27 pages [M-514-541] à décrire les conditions climatiques des différents pays d'origine des Cactacées ? S'inspirant des travaux effectués pour le blé par **Adrien de Gasparin** [M-542] il se met à étudier l'influence de la lumière solaire sur ses plantes et les « *limites des températures que supportent les cactées dans leur climat* » [M-545-548]. Cherche-t-il alors à « trouver son second souffle » ?

Recherche d'une réhabilitation

Où l'on retrouve la bienveillante action d'Andry. Comme Labouret le précise à Weber – dans une lettre du 13 novembre 1854 – c'est lui qui le met en relation avec un certain Raymond Martin, collectionneur de Cactées, **membre du conseil** d'administration de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne. Cet amateur cultive une plante d'Argentine que Labouret décrit sous le nom de *Cereus martinii* dans les **Annales** de la Société Toulousaine. Nous serons appelés à révoquer cette plante. En remerciement Martin, et le vice-président Clos, demandent et obtiennent la nomination de M. « Labouret de Ruffec » comme **membre correspondant**. Immuablement, il va maintenant figurer dans cette liste jusqu'en... 1872 !

C'est également Andry alors **secrétaire général**, qui, avec Robillard⁷², parraine Labouret comme membre de la « *Société impériale et centrale d'horticulture* » le 16 août 1855. Il se retrouve alors à participer à différentes manifestations horticoles de sa région. En septembre 1859 il figure dans la liste des **vice-secrétaires** du congrès pomologique de Bordeaux. En août 1863 il est **délégué par le président** de la Sté impériale pour la représenter à l'Exposition de Bergerac. Il parraine **Rouillé-Courbe** président de la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire **comme membre** de la Sté impériale **et représente** celle-ci lors de la « *distribution des récompenses aux exposants le 20 mai 1860 dans la grande salle des assises du palais de justice* » de Tours. Et, pour la postérité, figure parmi les adhérents de la SBF « membres à vie » **depuis 1859**. En 1856, il écrit le 15 avril à Weber qu'après avoir dû s'« *occuper de chercher dans le pays une toute petite propriété à acquérir* », il est alors domicilié à Angoulême, rue du Moulin-des-trois-Roues dans le faubourg Saint-Ausonnie, un ancien chemin tortueux et étroit qui longe l'**Anguienne** où les villas se mêlent à quelques rares vieilles fermes (Combray 1965). Cela n'empêche pas Labouret de découvrir la Comédie humaine des « *illusions perdues* », comme un Lucien de Rubempré de retour à Angoulême cherche-t-il l'appui de son imprimeur...



*Gaspard Philippe Joseph Napoléon Labouret à l'état civil,
alias "J. Labouret".
Photographie sans date. Source famille de Muret de Labouret*

Remerciements

À Madame Anne de Muret de Labouret pour les documents sur son trisaïeul J. Labouret et à Valéry Malécot de la Société botanique de France pour le partage d'informations sur le membre à vie de la SBF

Des « illusions perdues »

Pendant combien de temps Joseph garde-t-il l'espoir d'un supplément ou la publication d'une iconographie ? En 1854, dans une lettre du 26 décembre que Labouret adresse à Dusacq, il insiste afin que la description d'espèces nouvelles prévue dans la *Revue horticole* soit bien imprimée dès janvier, ce qui sera bien le cas. Il l'informe que ces noms vont être publiés dans des catalogues d'horticulteurs allemands auxquels il a adressé des plantes pour multiplication, mais qu'ils seront aussi utilisés pour un travail à paraître aux *Annales* de la SBF ou dans celles des Sciences naturelles. L'année suivante, le 25 février, il écrit à Weber : « *des noms absurdes comme ceux que Dusacq a laissé figurer dans la Revue horticole malgré mes corrections, aiguillons tubulés, Cereus tetracanthus*⁷³, *Mam. Picturata* ». Mais le livre se vend mal, le stock de la *Monographie* chez l'éditeur, tel le fût de canon de Fernand Raynaud⁷⁴, met « *un certain temps* » pour « *refroidir* ». Le dernier catalogue à le proposer est celui de mai 1872, soit dix-neuf ans après la publication.

En 1857 Dusacq a quitté La Maison Rustique, il est devenu libraire-éditeur, 25 rue Saint-Benoît. Il est domicilié à cette adresse depuis l'année précédente, puis il fonde en 1862, la Société en nom collectif « Dusacq et C^{ie} » pour l'exploitation tant en gros qu'en détail d'un fond de commerce et d'édition d'estampes⁷⁵. Mais en 1857, en dépit de cela, Labouret poursuit ses travaux comme il l'écrit à Decaisne le 3 août :

« J'ai réussi cet (sic) année à féconder l'Echinoc. Denudatus avec l'astrophytum, la baie qui est bien nouée paraît (sic) presque mure. Depuis trois ans que je tente ce résultat je n'ai pas même pu obtenir de fruits. Si cette année les graines étaient bonnes, le résultat serait des plus intéressants pour l'étude de l'influence des ascendants, car les deux plantes ont toutes leurs caractères dissemblables [...] j'ajourerai encore que la plante que j'ai reçu sous le nom de Pilocereus Columna⁷⁶ est également mal nommée, c'est une plante nouvelle, ou plutôt qui n'a pas été décrite, je l'avais inscrite dans mes notes sous le nom de Cereus Glaucensens β comatus. Ce nom doit être changé parce que Forster vient de publier une plante toute différente sous le nom de Comatus. La plante du muséum me paraît ne pouvoir être séparée du pilocereus glaucescens, dont elle differt (sic) cependant sous quelques rapports. [...] Je n'ai pas encore [ausé] répondre résolument à votre question quel est le rôle Physiologique des aiguillons. Les quelques faits que j'ai énoncés dans la séance de la société de botanique⁷⁷ ont été examinés de nouveau attentivement ; et sont exacts. Voici ce que l'étude des organes élémentaires m'a permis de voir :... »

Labouret entretient-il toujours un espoir que le successeur de Dusacq publie un supplément ? En 1864, La *Revue horticole*, dans un article de Frédéric Palmer, évoque la *Monographie* « *...le seul ouvrage français passablement complet...* » À la Maison Rustique, Bixio décède le 17 décembre 1865. À sa mort, son fils Maurice prend avec son ami A. Ronna la direction de la librairie de la rue Jacob. C'est aussi en 1864 que Weber, alors au Mexique, cherche à renouer le contact avec Labouret sans obtenir de réponse⁷⁸. Il précise dans une lettre de 1867 à Engelmann :

« J'avais compté d'abord sur M. Labouret pour me servir de correspondant, mais je dus y renoncer, car ce Monsieur y mit une négligence extrême, et j'appris un beau jour qu'il avait vendu toutes ses plantes et ne voulait plus s'occuper de botanique. Je n'ai plus pu avoir de ses nouvelles, et n'ai pas même pu savoir ce qu'étaient devenus quelques exemplaires de grand prix que je lui avais envoyés de Tehuacan.⁷⁹ »

Lors de la séance de la Société impériale et centrale d'horticulture du 13 avril 1865 le « *Secrétaire-général annonce que le même conseil a, sur la proposition du Trésorier, prononcé la radiation, pour refus de paiement de la cotisation de MM [...] Labouret...* » Puisqu'il semble que Joseph a cédé ses plantes, il ne les a donc pas « jetées aux orties », il a néanmoins définitivement quitté la partie. Quelles marques de son passage subsiste-t-il dans la nomenclature botanique des Cactacées ?

Du devenir des espèces décrites par Labouret

Si son premier ouvrage n'est qu'un « mauvais livre », comme il l'écrit le 17 avril 1857 à Engelmann, et s'il s'autorise d'y nommer dix espèces, deux d'entre elles, l'*Echinopsis misleyi* et l'*Echinopsis huotii* s'avèrent n'être que des nouvelles combinaisons de celles décrites par Cels en 1847⁸⁰ dans le genre *Échinocactus*. Suivent quatre espèces, *Mammillaria texensis*, *Echinocactus treculianus*⁸¹, *Cereus pleiogonus* et *C. Reichenbachianus*⁸² qui se révèlent n'être que des synonymes.

Le *Mammillaria dactylithele*⁸³ est un taxon douteux. Le cas du *Cereus cirrhiferus* du Mexique, accepté dans les bases de données, peut vous faire « prendre les pieds dans le tapis ». Cette espèce est transférée dans les *Echinocereus* par Förster (1886b) en page 778. Britton & Rose (1922) citent ce nom, en page 23, comme synonyme de l'*Echinocereus cinerascens* (DC) Rümpler. Mais Förster (1886a) cite également – page 477 un – *Echinocactus cinerascens* Salm-Dyck originaire du Chili plus connu de nos jours comme *Copiapoa cinerascens* (Salm-Dyck) Britton & Rose...

Le cas du *Pilocereus glaucescens*, une espèce « ambiguë », mérite quelques attentions. En 1939 Erich Werdermann pense reconnaître l'espèce dans la région de Caatinga au Brésil et en publie une description et une illustration (Tafel 161). En 1957 Byles et Rowley l'incorporent au genre *Pilosocereus*. Friedrich Ritter (1979) connu pour sa longue expérience du terrain, estime le *P. glaucescens* comme non identifiable. La description de Labouret, trop vague, réalisée à partir d'une plante en culture de 20 cm, provenant d'un pied mère du Brésil disparu et sans que l'origine exacte soit connue, s'avère rédhibitoire. Dans le même ouvrage, Ritter décrit une nouvelle espèce sous le nom de *Pilosocereus pachycladus* et le considère beaucoup plus proche du *Pilosocereus pentaedrophorus* que du *P. glaucescens*. Cependant ce nom d'espèce *pachycladus* est donné pour synonyme de *P. glaucescens*. La description de Labouret, sans connaissance de la plante in situ, est donc l'origine de quelques débats taxonomiques. Cela souligne les divergences entre la conception de la classification pour un collectionneur et celle d'un scientifique (Cendrin 2006).

Le dernier « rescapé » des descriptions de Labouret, dans la *Monographie*, le *Cereus pentaedrophorus* est également transféré dans le genre *Pilosocereus* par Byles & Rowley. En 1994 Zappi en décrit une subsp. *robustus*. En 2013 l'espèce et son sous-genre entrent dans le champ d'une vaste étude de l'International Association for Plant Taxonomy. En 2020 Lavor, Versieux & Calvente étudient les relations phylogénétiques entre 42 genres de *Pilosocereus* dont les deux sous-espèces de *pentaedrophorus*. Les preuves phylogénétiques confirment la validité du *P. pentaedrophorus* et Lavor & Calvente élèvent sa sous-espèce au rang d'espèce sous le nom de *Pilosocereus zappiae*.

Après la parution de la *Monographie*, Joseph Labouret décrit six nouvelles espèces. Cinq d'entre elles sont publiées en 1855, deux sont considérées comme « Unplaced name », la première, *Cereus auratus*, synonyme *Pilocereus auratus* (Labour.) C.F.Först. & Rümpler – Salm-Dyck a décrit un synonyme hétérotypique⁸⁴ l'*Echinopsis aurata*. – la deuxième, *Mammillaria picturata* que Britton & Rose (1923) placent dans les noms devant être exclus du genre. Labouret nomme aussi le *Pilocereus fossulatus* que Backeberg transfère dans les *Oreocereus*. Ritter (1980) évoque une erreur d'interprétation. D.R. Hunt en 1991 explique les raisons pour lesquelles l'espèce se trouve en synonymie avec le nouveau nom d'*Oreocerus pseudofossulatus*.

Le *Cereus tetracanthus* demeure une espèce acceptée après son transfert en *Harrisia tetracantha* par Hunt. Celui-ci justifie les arguments pour lesquels la rectification en « tephraacanthus » utilisée entre autres par Weber n'est pas acceptable (Hunt & Taylor 1991). L'*Echinopsis formosissima* Labouret cité pour l'un des très nombreux synonymes d'*Echinopsis atacamensis* (Phil.) Friedrich & G.D.Rowley qui est décrit dans la Florula Atacamensis comme *Cereus* en 1860. Ou encore, en 2012, comme synonyme hétérotypique du *Leucosteles atacamensis* subsp. *atacamensis*.



Harrisia martinii photo Au Cactus Francophone

Bien peu de noms donnés par Joseph Labouret survivent, mais ici se trouve néanmoins une plante qui connaît un certain succès, souvent utilisée comme porte-greffe le *Harrisia martinii* qu'il décrit comme le *Cereus martinii* susnommé. La validité de l'espèce comme basionyme⁸⁵ se trouve confirmée par Leuenberger (2000). S'il ne faut retenir qu'un seul nom, ce martinii là vous ouvrira peut-être l'appétit...

Labouret une vie après les Cactées (1865- 1885)

Retour dans la capitale

Alors que dans l'*Horticulteur français* de décembre 1865 F. Henricq écrit « *Nous ne suivrons donc pas M. Labouret dans sa description parfaitement incompréhensible de la fleur de notre Cereus* », près de Paris, se constitue la « Société des huiles minérales de Colombes⁸⁶ ». Haller (1903) nous apprend qu'elle s'occupe de la distillation des schistes bitumineux du bassin d'Autun et du boghead d'Écosse. C'est dans cette société que nous finirons par retrouver la trace de Joseph. Dans cette commune subsiste la survivance d'une propriété reprise vers 1833 par un certain Pierre Labouret, conseiller municipal de Colombes. Après son décès, en 1864, les terres sont vendues et morcelées puis la rue Labouret est créée en 1868⁸⁷. Nous n'avons trouvé aucune preuve de parenté avec Joseph ni avec celle d'Anne Cécile de Labouret la cosignataire d'un transfert de créance de 1866 [24]. Elle demeure à Clichy la garenne distante de 6 km. Les motivations de son retour en région parisienne restent encore embrumées de mystère. Que devient Joseph dans sa nouvelle vie ?

Labouret intègre « les huiles »

Les informations concernant Joseph, après 1865, se dérobent à nos investigations. Elles ne réapparaissent que bien après la chute de Napoléon III et la fin de la Commune de Paris. La Société des huiles minérales de Colombes convoque son assemblée générale le 24 novembre 1873. C'est à partir de cette année que la société abandonne le traitement des huiles de schiste pour passer à la distillation du pétrole. À partir de 1878 elle produit une huile absolument blanche et homogène. (Haller 1903). Le 20 juillet 1879, le journal *La Charente*⁸⁸ évoque les travaux parlementaires de la Commission du « *tarif général des douanes* ». Elle y a entendu :

« M. Duclaud, député et M. Labouret, industriel, qui proposent un droit de 65 fr. sur l'essence, et de 30 fr. sur l'huile raffinée [... qui] a développé tout un projet de loi faisant reposer la perception du droit sur l'analyse du pétrole ; de telle manière que l'huile paiera d'autant plus qu'elle contiendra une plus grande quantité d'essence, qui est la matière inflammable. M. Labouret compte ainsi arriver à faire adopter par la consommation des huiles moins chargées d'essence, par suite moins inflammables, et diminuer ainsi les accidents. »

Mais qui est ce Labouret ? En janvier 1880, le député Maurice Rouvier, dans son rapport sur les pétroles de la Commission, précise en page 10 :

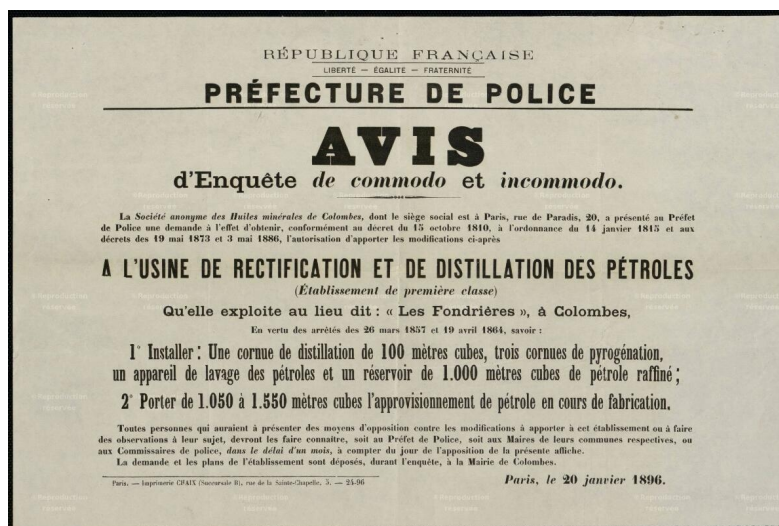
« il faut encore mentionner une note remise par M. Labouret, directeur de la Société des huiles minérales de Colombes. Dans ce travail, M. Labouret insiste sur une considération qui n'avait pas été développée par les autres déposants. Une taxe unique pour l'essence et l'huile raffinée aurait, dit-il, des conséquences fâcheuses pour la sécurité publique [...]. L'objectif de la loi, d'après M. Labouret, devrait donc établir entre les deux droits la plus grande différence possible, afin de réduire l'emploi de l'essence dans les usages domestiques et d'amener la fabrication à élever de plus en plus le degré d'inflammabilité de l'huile [...il] conclut que le système qu'il propose aurait ce double effet de diminuer le danger du pétrole et d'augmenter les recettes du Trésor... »

Mais nous n'avons toujours pas la certitude d'avoir à faire à notre ancien amateur de Cactus ! Le 21 mai 1880, le Journal *La Charente*⁸⁹ écrit « *M. J. Labouret a ouvert la séance par l'allocation suivante...* » lors de l'assemblée générale de l'union républicaine du 9^e arrondissement de Paris :

« Mes collègues de la commission d'initiative, en m'appelant à présider la première assemblée de l'union générale républicaine du 9^e arrondissement, m'ont chargé de vous remercier de vos bienveillantes adhésions à notre association. Au moment où cette commission va s'effacer pour faire place au conseil d'administration que vous êtes appelés à constituer, elle laisse à notre ami, M. Aujay le soin de vous présenter le résumé de ses travaux, et à moi celui de préciser le but de notre Société... »

À la suite de quoi l'article écrit « *J. Laboura, (sic) ingénieur* » est nommé au Conseil d'administration. Est-il bien ici question du petit fils du Seigneur des Bretonnières ?

Le 9 septembre 1882 au nom de « *Labouret Gaspard Philippe Joseph a Parigi* » est enregistré, en Italie, au titre de la propriété industrielle pour « *De nouveaux moyen et appareils permettant d'obtenir des huiles inflammables sans mélange d'espèces par le seul traitement des huiles minérales ordinaires* ». C'est donc bien Joseph qui est ce spécialiste des huiles minérales. Mais il ne se doute pas que la grande faucheuse le guette au pied de la butte Montmartre...



Archives municipales de Saint-Denis, cote CT 435 ; Modifications apportées à une usine de rectification et de distillation des pétroles. Open data licence Etalab

Fin de parcours et postérité

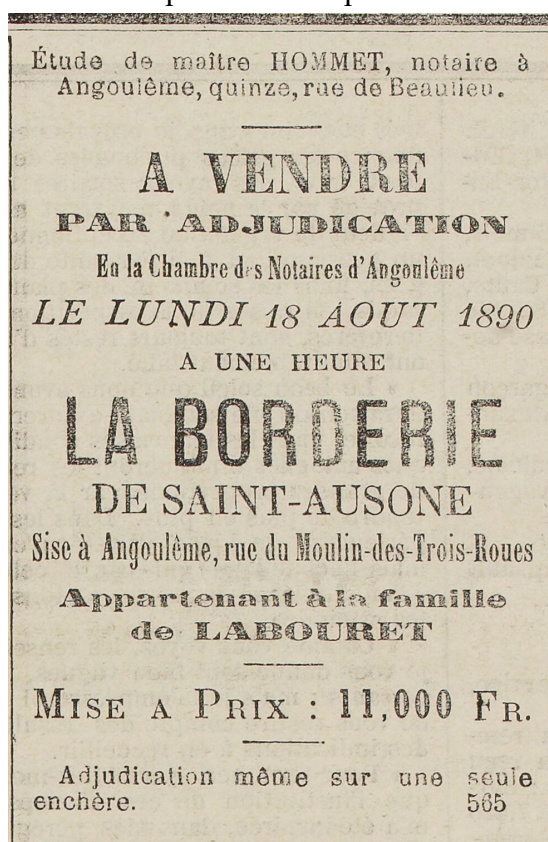
Gaspard Philippe Joseph Napoléon de Labouret, ingénieur civil né à Nice (!) décède brutalement le 1^{er} février 1885 au n° 35 de la rue des martyres..., sa dépouille est transportée à son domicile au 56 rue du faubourg Montmartre nous indique la déclaration à l'état civil du neuvième arrondissement de Paris⁹⁰. Les témoins de l'acte de décès, un avocat et un employé, sont probablement à l'origine de l'imbroglio niçois. La nouvelle de sa mort parvient à Angoulême où le Journal Républicain *La Charente*⁹¹ des 3 et 4 février annonce en première page :

« Vous apprendrez avec un vif regret la mort subite de M. de Labouret, un savant de grand mérite, directeur de l'usine des huiles minérales de Colombes, M. de Labouret, qui était très connu dans votre département, avait épousé une de vos compatriotes, Mlle de Saint-Aulaire.

Républicain convaincu, patriote éprouvé, M. de Labouret avait donné des gages à la cause démocratique dès 1833, et, depuis cette époque, il ne cessa de jouer un rôle utile dans nos luttes politiques. Vos députés républicains, qui avaient apprécié la droiture du cœur et l'honnêteté profonde de ce vétéran de la démocratie, assisteront demain à ses obsèques... »

Quelques mois plus tard, le 30 octobre, un ouvrier est tué et trois autres sont blessés par l'explosion d'appareils à vapeur dans la grande fabrique de la Société des Huiles minérales, à Colombes⁹².

En 1890, la famille met en vente la propriété de la Rue du Moulin-des-Trois-Roues⁹³, les enfants de Joseph ne vivront pas en Charente [ci-contre].



La Charente 3 août 1890 page 4

Son fils Charles Marcel de Muret de Labouret, après polytechnique, promotion 1872, opte pour l'artillerie de marine ou il fait toute sa carrière séjournant au Soudan et au Sénégal⁹⁴. Il est décoré de la Légion d'honneur en 1892⁹⁵.

Sa fille, Marie Thérèse [Marthe] de Muret de Labouret, est membre de la Société des artistes français. Elle publie dans *Le Moniteur du dessin* des articles principalement axés sur la pédagogie, qu'elle signe « T.-M., de Labouret »⁹⁶. En 1905, citée comme « Mlle Marie Thérèse Marthe de Labouret, officier d'Académie, inspectrice de l'enseignement du dessin, département de la Seine, Paris »⁹⁷. Toute sa carrière se déroule en région parisienne, cependant, en 1924⁹⁸, [son portrait](#) arrive au musée d'Angoulême.

Joseph Labouret, parfois ignoré des botanistes et souvent décrié, mérite cependant de devenir un peu plus familier. Comme l'a écrit Coluche « *Pour critiquer les gens, il faut les connaître et pour les connaître il faut les aimer*⁹⁹ ». Mais n'oublions jamais que « *la critique est aisée, mais l'art est difficile* ». Pour Joseph, avoir accepté le défi de réaliser une suite au *Manuel* de Lemaire s'est transformé en une cruelle mésaventure qui a fini par le détourner irrémédiablement de sa passion pour les Cactées.

Maigre consolation, soixante-six ans après la publication de la *Monographie*, [Alwin Berger](#) remarque : « [en France, la littérature sur les cactus accessibles à un amateur se limite presque entièrement au livre erroné et obsolète de Labouret, paru en 1853 [...et il poursuit...]] La littérature anglaise, d'ailleurs si riche de toutes les branches de la culture végétale, ne peut même pas présenter un ouvrage tel que celui de Labouret]¹⁰⁰ »...

©Jean-René Catrrix, *Au Cactus Francophone*, 30 juin 2023

Sources des correspondances de Joseph Labouret

Lettres à F.A.C.Weber : MNHN Bibliothèque centrale Cote : Ach-Cult 210 [du 14 avril 1853 au 15 avril 1856]

Remarque : [sur calames](#) attribuées par erreur à Labouret, Henri (1846-1959)

Lettres à George Engelmann : Engelmann Papers, Missouri Botanical Garden 1857 [avril 1857 au 23 novembre 1857]

[URL](#)

Lettres à Joseph Decaisne : Bibliothèque Institut de France cote Ms 2449/XXVIII/246-265 [15 juin [1853] au 18 juin 1861]

Lettre à Dusacq : Bibliothèque Institut de France cote Ms 2449/XXVIII/245 [26 décembre 1854] se trouve dans le [dossier « Labouret, J. botaniste amateur »](#)

Sources bibliographiques

- BIAIS-LANGOUMOIS, 1866** - *Essai sur le dessin et la peinture à Angoulême*, Angoulême, 60 p. [URL](#)
- BRITTON & ROSE 1922** - *The Cactaceae* V. III, Carnegie, Washington [URL](#)
- BRITTON & ROSE 1923** - *The Cactaceae* V. IV, Carnegie, Washington [URL](#)
- BUREAU PIERRE, 2003** - *Les émigrés charentais 1791-1814*, Presses Universitaires de Limoges.
- BYLES R. S. & ROWLEY G. D. 1957** – *Pilosocereus* Byl. & Rowl. nom. gen. nov. (*Cactaceae*), *The Cactus and Succulent Journal of Great Britain* V. 19 n° 3, July, pp. 66-67, [URL](#)
- CATRIX J.- R., KISLING & SCHWEICH 2019** - *Frédéric Albert Constantin Weber Travaux consacrés aux Cactus et Agaves I : publications et correspondance avec Engelmann*, Au Cactus Francophone, [URL](#)
- CATRIX J.- R. 2020** - *Frédéric Albert Constantin Weber : la médecine militaire & la passion botanique, ou la double vie du « Dr W. »*, Au Cactus Francophone. [URL](#)
- CATRIX J.- R. 2021** - *Les Epicactus de Courant et Simon deux hybrideurs français du XIXe siècle*, Au Cactus Francophone. [URL](#)
- CELS J. F. 1847** - Description de quelques Cactées nouvelles faisant partie de la collection de MM. Cels, *Portefeuille des Horticulteurs* T. 1, J.B. Gros, Paris, pp. 179-150 ; 218, [URL](#)
- CENDRIN FABRICE 2006** - La classification des cactées, *article au Cactus Francophone* (révision 2010), [URL](#)
- COMBRY JEAN 1965** - Les faubourgs d'Angoulême, *Norois*, n°47, Juillet-Septembre., pp. 297-335. [URL](#)
- DIAGRE-VANDERPELEN DENIS 2019** - La cactophilie à travers le temps, *Voyage aux Amériques.*, *Le monde des Cactus*, Racines, Bruxelles, pp. 24-36
- DURAND PASCAL 2002** - « Qu'est-ce qu'un éditeur ? Naissance de la fonction éditoriale », *Texte : Revue De Critique Et De Théorie Littéraire*, Toronto 1 janvier pp. 13-55, [URL](#)
- FOURNIER PAUL 1954** - *Les Cactées et les plantes grasses*, Lechevallier, Paris, 2^e édition [URL](#)
- FÖRSTER CARL FRIEDRICH 1886a** - *Handbuch der Cacteenkunde*, Bd. 1, Leipzig, [URL](#)
- FÖRSTER CARL FRIEDRICH 1886b** - *Handbuch der Cacteenkunde*, Bd. 2, Leipzig, [URL](#)
- HALLER ALBIN 1903** - Société des huiles minérales de Colombes..., *Les industries chimiques et pharmaceutiques* T 2, Paris, Gauthier-Villars, pp. 195-196, [URL](#)
- HÉBERT (des) A. 1859** - Sur le catalogue des Cactées de M. Cels, *Revue horticole* n° 3, 1^{er} février, pp.78-81, [URL](#)
- HUNT DAVID & TAYLOR NIGEL 1991**- Notes on miscellaneous genera of Cactaceae, *Bradleya*, v. 9, pp. 81-92, [URL](#)
- LEMAIRE CHARLES 1839** - *Cactearum genera nova speciesque novæ et omnium in Horto monvilliano cultarum ex affinitatibus naturalibus ordinatio nova*, Paris, [URL](#)
- LEMAIRE CHARLES 1845** - *Manuel de l'amateur de cactus ou Histoire et culture des plantes de la famille des cactacées*, Librairie Horticole 21 rue Jacob, [URL](#)
- LEUENBERGER BEAT ERNST 2000** - Confirmation of the Authorship of *Cereus martinii* Labour., Basionym of *Harrisia martinii* (Cactaceae) et copie de la description dans *Ann. Soc. Hort. Haute-Garonne* 1 : 182. 1854, *Willdenowia* Bd. 30, Aug. 7, pp. 147-153, Published By: Botanischer Garten und Botanisches Museum, Berlin-Dahlem, [URL](#)
- LIGNEREUX AURÉLIEN 2019** - *Les Impériaux, administrer et habiter l'Europe de Napoléon*, Paris, Fayard, "Histoire", [URL](#)
- MILLIN AUBIN-LOUIS 1816** - *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice, et à Gênes*. Tome 2, Paris, C. Wassermann, [URL](#)
- OLIVEIRA (de) MATTHIEU 2017** - « Le creuset des Finances impériales : "nouveaux et vieux" Français dans le département de Gênes », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 389, pp. 161-181, [URL](#)
- PALMER F. T. [1867]** - *Culture des cactées*, Gouin, Paris.
- POITEAU PIERRE ANTOINE et al. 1853** - *Le bon Jardinier almanach pour l'année*, Paris, Dusacq, [URL](#)
- RITTER FRIEDRICH 1979** - *Kaktennin Südamerika*, Bd. 1 Brasilien/Uruguay/Paraguay, Selbstverlag, [URL](#)
- RITTER FRIEDRICH 1980** - *Kaktennin Südamerika*, Bd 2 Argentinien/Bolivien, Selbstverlag, [URL](#)
- ROWLEY GORDON 1993** - *Lemaire Iconographie Descriptive des Cactées Introduction à l'édition Strawberry*, [URL](#)
- ROWLEY GORDON 1997** - *Amateurs and Professionals, History of Succulents Plants*, Strawberry Press-Mill Valley, California
- SCHUMANN KARL 1899** - Die Verbreitung der Cactaceae im Verhältnifs zu ihrer systematischen Gliderung, *Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, [URL](#)
- STAPLES CHARLES 2013** - *A Historical Record of Autors of Cactus & Succulent* V 2, révision 2022, CSSA Archives, [URL](#)
- SOULAIRE JACQUES 1949** – Notions d'arrosage, *Cactus*, Paris, n° 19 janvier-mars, p. 2, [URL](#)
- WERDERMANN ERICH 1938-39**- *Blühende kakteen und andere sukkulente Pflanzen*, Bd. 5, Verlag von J. Neumann - Neudamm, [URL](#)

Errata des noms d'espèces dans la Monographie

Pour chaque « nom révisé » et « nom accepté synonyme » le lien correspondant permet d'avoir accès [au site](#) Global Biodiversity Information Facility : [gbi.org](#)

page n° – nom de la Monographie → nom révisé = nom accepté synonyme

- 8 – *Melocactus communis* D.C. → [Melocactus communis](#) (Aiton) Link & Otto, = [Melocactus intortus](#) subsp. *intortus* (Mill.) Urb.
- 9 – *Melocactus havanensis* Miq. → [Melocactus havannensis](#) (Pfeiff.) Miq = [Melocactus intortus](#) subsp. *intortus*
- 12 – *Melocactus macracanthus* Salm. → [Melocactus macracanthos](#) (Salm–Dyck) Link & Otto = *idem*
- 14 – *Melocactus brognartii* Lem. → [Melocactus brongniartii](#) Lem. = [Melocactus intortus](#) (Mill.) Urb.
- 18 – *Melocactus pentacanthus* Lem. → [Melocactus pentacentrus](#) Lem. = [Melocactus violaceus](#) subsp. *margaritaceus* N.P.Taylor
- 19 – *Melocactus lemarii* Miq. In Litt. 1839 → [Melocactus lemairi](#) (Monv. ex Lem.) Miq. = *idem*
- 27 – *Mamillaria zephyrantoïdes* Scheidw. → [Mamillaria zephyranthoides](#) Scheidw. = *idem*
- 32 – *Mamillaria haynii* Ehreimb. → [Mamillaria haynii](#) Ehrenb. = [Mamillaria spinosissima](#) Lem.
- 33 – *Mamillaria umbina* Ehreimb. → [Mamillaria umbrina](#) C.Ehrenb. = [Mamillaria spinosissima](#) Lem.
- 33 – *Mamillaria coronaria* Harv. → [Mamillaria coronaria](#) Haw. = [Mamillaria spinosissima](#) Lem.
- 34 – *Mamillaria nigra* Ehreimb. → [Mamillaria nigra](#) C.Ehrenb. = [Mamillaria polythele](#) Mart.
- 36 – *Mamillaria hermanii* Ehreimb. → [Mamillaria herrmannii](#) C.Ehrenb. = [Mamillaria spinosissima](#) Lem.
- 37 – *Mamillaria seegerii* Ehreimb. → [Mamillaria seegeri](#) C.Ehrenb. = [Mamillaria spinosissima](#) Lem.
- 38 – *Mamillaria phaeacantha* Lem. → [Mamillaria phaeacantha](#) Lem. = [Mamillaria rhodantha](#) Link & Otto
- 40 – *Mamillaria discolor* Harv. → [Mamillaria discolor](#) Haw. = *idem*
- 44 – *Mamillaria fulvispina* Harv. → [Mamillaria fulvispina](#) Haw. = [Mamillaria rhodantha](#) Link & Otto
- 45 – *Mamillaria rhodantha* Lenk. et Otto → [Mamillaria rhodantha](#) Link & Otto = *idem*
- 49 – *Mamillaria tomentosa* Ehreimb. → [Mamillaria tomentosa](#) C.Ehrenb. = [Mamillaria spinosissima](#) Lem.
- 57 – *Mamillaria leucocentra* Bergm. → [Mamillaria leucocentra](#) Berg = [Mamillaria geminispina](#) subsp. *leucocentra* (A.Berg) D.R.Hun
- 57 – *Mamillaria parkinsonii* Ehreimb. → [Mamillaria parkinsonii](#) C.Ehrenb. = *idem*
- 62 – *Mamillaria kunthii* Ehreimb. → [Mamillaria kunthii](#) Ehrenb. = [Mamillaria haageana](#) subsp. *haageana*
- 62 – *Mamillaria schaeferii* Fen. → [Mamillaria schaeferi](#) Fennel = [Mamillaria muehlenpfordtii](#) C.F.Först.
- 63 – *Mamillaria acanthoplegma* Lehm. → [Mamillaria acanthophlegma](#) Lehm. = [Mamillaria haageana](#) subsp. *haageana*
- 65 – *Mamillaria sphaerotricha* Lem. → [Mamillaria sphaerotricha](#) Lem. = [Mamillaria candida](#) Scheidw.
- 65 – *Mamillaria humboldtii* Ehreimb. → [Mamillaria humboldtii](#) C.Ehrenb. = *idem*
- 66 – *Mamillaria schiedeana* Ehreimb. → [Mamillaria schiedeana](#) C.Ehrenb. = [Mamillaria schiedeana](#) subsp. *schiedeana*
- 67 – *Mamillaria minima* Reich. → [Mamillaria minima](#) Rchb¹⁰¹. = [Mamillaria elongata](#) DC.
- 68 – *Mamillaria stella aurata* Mart. → [Mamillaria stella-aurata](#) Mart. = [Mamillaria elongata](#) DC. subsp. *elongata*
- 69 – *Mamillaria auguinea* Otto → [Mamillaria anguinea](#) Otto ex Salm–Dyck = [Mamillaria elongata](#) DC.
- 75 – *Mamillaria caespititia* DC → [Mamillaria caespititia](#) DC. – Remarque : *Cactus caespititius* Kuntze non [Mamillaria caespititia](#) Salm–Dyck ?
- 90 – *Mamillaria caput medusæ* Otto. → [Mamillaria caput-medusae](#) Link & Otto = [Mamillaria sempervivi](#) DC.
- 91 – *Mamillaria ehreimbegii* Pfr. → [Mamillaria ehreimbegii](#) Pfeiff. = [Mamillaria magnimamma](#) Haw.
- 92 – *Mamillaria webiana* Lem. → [Mamillaria webbiana](#) Lem. = [Mamillaria polythele](#) Mart.
- 109 – *Mamillaria cirrifera* Mart. → [Mamillaria cirrhifera](#) Mart. = [Mamillaria compressa](#) DC.
- 112 – *Mamillaria phymatathele* Bergm. → [Mamillaria phymatathele](#) A.Berg = [Mamillaria magnimamma](#) Haw.
- 119 – *Mamillaria magnimamma* Harv. → [Mamillaria magnimamma](#) Haw. = *idem*
- 127 – *Mamillaria schlechtendalii* Ehreimb. → [Mamillaria schlechtendalii](#) C.Ehrenb. = [Coryphantha octacantha](#) (DC.) Britton & Rose
- 130 – *Mamillaria glanduligera* Hort. → [Mamillaria glanduligera](#) Otto ex A.Dietr. = [Coryphantha glanduligera](#) (Otto ex A.Dietr.) Lem.
- 136 – *Mamillaria sulcolonata* Lem. → [Mamillaria sulco-lanata](#) Lem. = [Coryphantha elephantidens](#) subsp. *elephantidens*
- 149 – *Pelecypora aselliformis* Ehreimb. → [Pelecypora aselliformis](#) C.Ehrenb. = *idem*
- 172 – *Echinocactus sellowianus* Link et Otto → [Echinocactus sellowii](#) Link & Otto = [Parodia sellowii](#) (Link & Otto) D.R.-Hunt

- 187 – *Echinocactus pycnonyphus* Lem. → [Echinocactus pycnoxyphus](#) Lem. = [Bisnaga histrix](#) (DC.) Doweld
- 201 – *Echinocactus uncinatus* Hopf. → [Echinocactus uncinatus](#) Hopffer ex Galeotti = [Sclerocactus uncinatus](#) subsp. *uncinatus* (Galeotti) N.P.Taylor
- 222 – *Echinocactus brachycentras* Salm. → [Echinocactus brachycentrus](#) Salm–Dyck = [Unplaced name](#)
- 226 – *Echinocactus albatu* Muhlenpf. → [Echinocactus albatu](#) A.Dietr. = [Stenocactus vaupelianus](#) (Werderm.) F.M.Knuth
- 227 – *Echinocactus heyderi* Muhlenpf. → [Echinocactus heyderi](#) A.Dietr. = [Unplaced name](#)
- 236 – *Echinocactus pamilus* Lem. → [Echinocactus pumilus](#) Lem. = [Frailea pumila](#) (Lem.) Britton & Rose subsp. *pumila*
- 237 – *Echinocactus castanoïdes* Cels → [Echinocactus castaneoides](#) Cels ex Salm–Dyck = [Eriosyce subgibbosa](#) (Haw.) Katt.
- 244 – *Echinocactus mackeianus* Hook. → [Echinocactus mackieanus](#) Hook. = [Gymnocalycium reductum](#) (Link) Pfeiff. ex Mittler
- 263 – *Echinocactus ehrebergii* Pfr. → [Echinocactus ehrebergii](#) Pfeiff. = [Thelocactus leucacanthus](#) subsp. *leucacanthus*
- 276 – *Pilocereus chrysomullus* Lem → [Pilocereus chrysomallus](#) Lem. = [Pachycereus militaris](#) (Audot) D.R.Hunt
- 299 – *Echinopsis zuccariniana* Pfr. → [Echinopsis zuccarinii](#) Pfeiff. & Otto = [Echinopsis oxygona](#) (Link) Zucc. ex Pfeiff. & Otto
- 313 – *Cereus ehrebergii* Pfr. → [Cereus ehrebergii](#) Pfeiff. = [Echinocereus cinerascens](#) subsp. *cinerascens*
- 318 – *Cereus reichembachianus* Nob. → [Cereus reichenbachianus](#) Labour. = [Echinocereus pectinatus](#) subsp. *pectinatus*
- 340 – *Cereus chalybæus* hort. Berol. → [Cereus chalybaeus](#) Hort.Berol. ex K.Schum. = *idem*
- 341 – *Cereus crenatus* Salm. → [Cereus crenulatus](#) Salm–Dyck = [Unplaced name](#)
- 345 – *Cereus polyptichus* Lem. → [Cereus polyptychus](#) Lem. = [Pilosocereus royenii](#) (L.) Byles & G.D.Rowley
- 356 – *Cereus laevigatus* Salm. → [Cereus laevigatus](#) Salm–Dyck = [Stenocereus pruinosus](#) (Otto) Buxb.
- 358 – *Cereus caesius* Salm. → [Cereus caesius](#) Salm–Dyck ex Pfeiff. = [Cereus fernambucensis](#) Lem.
- 363 – *Cereus jamacara* Salm. → [Cereus jamacaru](#) DC. = *idem*
- 370 – *Cereus xanthochætus* hort. Berol. → [Cereus xanthochaetus](#) Rchb. = [Unplaced name](#)
- 371 – *Cereus cavendiskii* Monv. → [Cereus cavendishii](#) Monv. = [Praecereus saxicola](#) (Morong) N.P.Taylor
- 372 – *Cereus bomplandi* Parmt. → [Cereus bonplandii](#) Parm. ex Pfeiff. = [Harrisia bonplandii](#) (Parm.) Britton & Rose
- 373 – *Cereus principis* hort. Wurzb. → [Cereus princeps](#) Hort.Wuerzb. ex Pfeiff. = [Acanthocereus tetragonus](#) (L.) Hummelinck
- 375 – *Cereus pellacidus* hort. Berol → [Cereus pellucidus](#) Pfeiff. = Douteux, non [Cereus pellucidus](#) Otto = [Acanthocereus tetragonus](#) (L.) Hummelinck ?
- 382 – *Cereus donkelærii* Salm. → [Cereus donkelaarii](#) Salm–Dyck = [Selenicereus grandiflorus](#) subsp. *donkelaarii* (Salm–Dyck) Ralf Bauer
- 382 – *Cereus lambricoides* Lem. → [Cereus lumbricoides](#) Lem. = [Lepismium lumbricoides](#) (Lem.) Barthlott
- 384 – *Cereus malissoni* hort. → [Cereus xmallisonii](#) Otto & A.Dietr. = [Disocactus xmallisonii](#) (Otto & A.Dietr.) Barthlott
- 389 – *Cereus spinulosus* DC → [Cereus spinulosus](#) DC = [Selenicereus spinulosus](#) (DC.) Britton & Rose
- 394 – *Cereus schomburgii* hort. Berol → [Cereus schomburgkii](#) Salm–Dyck = [Unplaced name](#)
- 422 – *Epiphyllum alteinsteinii* hort. Berol → [Epiphyllum altensteinii](#) Pfeiff. = [Schlumbergera truncata](#) (Haw.) Moran
- 441 – *Rhipsalis mesembryanthoïdes* Haw. → [Rhipsalis mesembryanthemoides](#) Haw. = *idem*
- 449 – *Nopalea coccinellefera* Salm. → [Nopalea cochenillifera](#) (L.) Salm–Dyck = *idem*
- 452 – *Opuntia cathocantha* hort. Berol. → [Opuntia catocantha](#) Pfeiff. = [Consolea moniliformis](#) subsp. *rubescens* (Salm–Dyck ex DC.) Guiggi
- 452 – *Opuntia speciosissima* Mill. → [Opuntia spinosissima](#) (Martyn) Mill. = [Consolea spinosissima](#) Lem.
- 457 – *Opuntia ficus indica* Mill. → [Opuntia ficus-indica](#) (L.) Mill = *idem*
- 458 – *Opuntia glaucophylla* Vindl. → [Opuntia glaucophylla](#) H.L.Wendl. ex Pfeiff. = [Unplaced name](#)
- 458 – *Opuntia pseudo-tuna* Salm. → [Opuntia pseudotuna](#) Salm–Dyck = [Opuntia elatior](#) Mill.
- 462 – *Opuntia sulphurea* Gill. → [Opuntia sulphurea](#) G.Don ex Loudon = *idem*
- 462 – *Opuntia sericea* Donn. → [Opuntia sericea](#) G.Don ex Salm–Dyck = [Opuntia sulphurea](#) G.Don ex Loudon
- 468 – *Opuntia amyclæa* Ten. → [Opuntia amyclaea](#) Ten. = [Opuntia ficus-indica](#) f. *amyclaea* (Ten.) Schelle
- 471 – *Opuntia mycrodasys* Lehm. → [Opuntia microdasys](#) (Lehm.) Pfeiff. = *idem*
- 481 – *Opuntia pubescens* Windl. → [Opuntia pubescens](#) H.L.Wendl. ex Pfeiff. = *idem*
- 490 – *Opuntia cylindrica* Juss. → [Opuntia cylindrica](#) (Lam.) DC. = [Austrocylindropuntia cylindrica](#) (Lam.) Backeb.
- 492 – *Opuntia stupeliæ* DC → [Opuntia stapeliae](#) DC = [Cylindropuntia tunicata](#) (Lehm.) F.M.Knuth
- 502 – *Peirescia poeppigii* Salm. → [Pereskia poeppigii](#) Salm–Dyck = [Maihuenia poeppigii](#) (Otto) F.A.C.Weber
- 502 – *Peirescia spatulata* hort. Berol. → [Pereskia spathulata](#) Otto ex Pfeiff. = [Pereskiopsis diguetii](#) (F.A.C.Weber) Britton & Rose

1 Pierre Jules Dusacq (1811-1878)
2 Numérotées I à XVII et 1 à 682 (+2)
3 [M- VIII] = abréviation pour [*Monographie*- n° page]
4 Dans l'article, les nombres, et textes en bleu sont des liens hypertextes.
5 [L'horticulteur Universel 1839 p. 179-183](#)
6 Catalogue des plantes exotiques composant la collection de Monville : dont la vente aura lieu, aux enchères publiques, à Monville-les-Rouen, le
Mercredi 15 Juillet 1846 ; Facsimile : Cactusville Press, Reading England 1991
7 Catrix (2021) p.14
8 Cousin n° 21 rue Jacob, Dusacq n° 26 de la même rue.
9 [Bull. SBF 1854 p. XIII](#)
10 Voir [sources des correspondances]
11 Sur la famille (de) Beupoil de Saint-Aulaire de Mareuil Voir : Chaix d'Est-Ange (1904), [Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables a la fin du XIXe siècle, t. 3 p. 192](#)
12 [Archives Charente La Faye 1843 acte n°2 vue 225/334](#)
13 [Archives Charente La Faye 1843 acte n°2 vue 225/334](#)
14 [Dans le Magasin pittoresque 1872 p. 388](#)
15 Le prénom Napoléon apparaît alors dans de nombreuses familles : Etévenaux Jean ; Prénom : Napoléon in [Revue du Souvenir Napoléonien 2014 N° 500 p. 32-43](#)
16 [Rizzi, Ponzone Alexandrie Italie ?](#)
17 Extrait de la déclaration de décès de Marie Thérèse Rovala du 8 décembre 1841 [Archives Angoulême 1E126](#) vue 98/111
18 Acte de décès de Labouret (de) Anne Marie Antoinette du 5 février 1839 : [Archives Angoulême 1E120](#), vue 9/100, acte n° 38 ; et son propre acte de décès du 4 juillet 1851 [Archives Angoulême 1E157](#) vue 59/119 acte n° 296
19 Archives Paris (XVIe -1859) [actes de l'état civil reconstitué 5Mil 46](#) vue 24/38
20 [Archives Municipales Angoulême 1E120](#), vue 9/100, acte n° 38
21 [Archives nationales, cote F/7/4990, dossier 14](#) : vue [23/57](#)
22 [Archives Municipales Angoulême Saint-André 1767-1767](#) vue 41/55.
23 [Archives Départementales Angoulême 1761-1774 3 E 16/6](#) vue [185/248](#)
24 Les archives notariales conservent les traces d'un transport de créances « à Gaspard Philippe Joseph Napoléon de Labouret, propriétaire, demeurant à Angoulême (Charente), et Anne Cécile de Labouret, rentière, demeurant Clichy-La- Garenne » pour laquelle nous n'avons pas trouvé de trace de lien familial. [Minutier central des notaires de Paris 1ère édition électronique Archives nationales \(France\) Pierrefitte-sur-Seine 18 juin 2013 1 p 220/293 MC/ET/LVI/906](#)
25 Celle-ci fera l'objet d'un imbroglio et ne sera rectifiée que suite à un jugement du tribunal civil d'Angoulême en date du huit février 1864 [Archives Municipales Angoulême 1856 cote 1E173](#) vue 46/155.
26 L'acte de décès n° 29 lui donne l'âge de 91 ans, la déclaration est faite par un cultivateur et l'instituteur. [Archives Départementales Roulet-Saint-Estephe 1853 1862 3 E 311/10 acte N° 29](#)
27 [Archives Départementales Charentes Roulet-Saint-Estephe 1853-1862 3 E 311/10 acte N° 14](#)
28 [Archives Municipales Angoulême 1E157](#) vue 59/119 acte n° 296
29 [Archives Départementales Angoulême 1751 1770 3 E 16/21 p. 157/522](#) et [158/522](#)
30 En 1702 Labouret (Philippe) avocat : bénéficie d'une dispense d'âge pour être pourvu de l'office de lieutenant général au bailliage et siège présidial de Soissons. Archives nationales Conseil du roi, Arrêts et commandements, [Archives Nationales Inventaire O/1/1-O/1/128 1702](#)
31 S'écrit également Bertonniers ; <https://www.roulet-saint-estephe.fr/manoirs-et-logis/>
32 Archives du notaire Caillaud [E. 1872. \(Liasse.\) – 84 pièces, papier.](#)
33 Archives nationales : [Collection d'Hozier, Chérin et Saint-Allais. Seconde série alphabétique \(1339-1817\)](#) cotes :AB/XIX/3275 -AB/XIX/3294 Dossier 50 voir p. 3 du pdf
34 [Archives Départementales Angoulême, 1798 3 E 16/67 section de la Liberté, acte N° 203.](#)
35 François dit Nersac, Christophe Philippe, et Jean Baptiste Noël dit la Brussière.
36 Et : [Archives nationales, cote F/7/4990, dossier 14](#)
37 Cité dans son acte de Mariage [Archives Charente La Faye 1843 acte n°2 vue 225/334](#) et par Salm-Dyck dans une lettre à Engelmann du [29 mars 1855](#). La profession de Docteur en médecine, citée pour Labouret le membre correspondant de la S^{te} horticole de haute-Garonne, est fautive. Elle y est reconduite de 1854 à 1877.
38 [Archives Municipales Angoulême 1E126](#) vue 98/111
39 [Le 15 Juillet 1846](#)
40 Qui sera aussi son adresse personnelle : [Annuaire général du commerce... 1847 p. 28](#)
41 En 1847 il écrit « depuis deux ans... » [Jour SNHF 1847 p. 96](#)
42 L'Éclairer : journal des départemens (sic) de l'Indre, du Cher et de la Creuse... [8 mars 1845 ; p. 3 ; 3e Col.](#)
43 En 1845 cohabite aussi au 26 rue Jacob : [Bixio, A la librairie Agricole et Horticole](#)
44 Le Technologiste ou Archives des progrès de l'industrie française et étrangère [3 février 1848 p. 330-331](#)
45 Le droit, Journal des Tribunaux, [4 mars 1849, p 1 Col. 3 & 4](#)
46 [Archives Municipales Angoulême 1E157](#) vue 59/119 acte n° 296
47 [Archives Départementales Charentes La Faye 1843-1856 3E 144/5 page 225/334](#) et [Mais qui est donc ce J. Labouret ?]
48 [Archives Départementales Charente La Faye acte n° 18 p. 214/334](#)
49 L'exemplaire dédicacé par Labouret figure bien sous le n° 1094 dans le [catalogue de la bibliothèque de Feu M. J. Decaisne p. 189](#) publié par Édouard Bornet
50 Voir : Éditeur en quête d'auteur
51 Sont également citées des « espèces dont il n'existe pas de description » exemple : [Monographie p. 20](#)
52 Le lecteur intéressés trouvera en annexe la liste des corrections des noms d'espèces de la *Monographie*. [errata]
53 A l'époque l'orthographe *Mamillaria* était courante mais depuis celle de *Mammillaria* est devenu un *nomen conservandum* Rickett H. W. et Sta-fleu F. A (1959)
54 Remarque : c'est l'abréviation correcte pour « [Ehrenberg, Christian Gottfried](#) » utilisée alors, depuis les attributions de Cactées sont imputables à son frère [Carl August](#) dont l'abréviation est « C.Ehrenb. »
55 [A.G.Z.1846 p.170](#)
56 Pour [Mühlenpfordt](#)
57 « kann man die wunderbarste Blumenlese von Mißverständnissen und den unglaublichsten Irrthümern finden »
58 Sauf dans de rares cas concernant une première lettre de prise de contact comme celle à [G. Engelmann du 10 juillet 1857](#)
59 *Cereus tortuosus, calybeus* [...] *Echinocactus denudatum, Astrophytum hexaedrophorus, ottonis, mamullosus* etc.

- 60 Contremaître dans un atelier d'imprimerie au plomb.
61 *Monographie* p. 156-160-161
62 Dans sa Lettre Labouret écrit « Chadenet »
63 Sa fille Marie Thérèse [Marthe] de Muret de Labouret, née le 26 juin 1857 à Angoulême
64 [Les archives d'Engelmann](#) en comptabilisent environ 550 !
65 Souligné par ? sur la lettre.
66 [Lettre de Lemaire à Engelmann du 7 septembre 1857](#)
67 [Lettre de Salm à Engelmann du 29 mars 1855](#)
68 [An. Sté. Hort. H.-Garonne 1854, p. 95](#) NbP 1
69 Dont deux suivis par (Nob.) « nobis » pour « nous » utilisé couramment à l'époque. Le code 2018 (Recommandation 46D) préconise l'utilisation du nom propre.
70 Société des amis des cactus d'Allemagne.
71 « Die Vegetation dieser Pflanze... »
72 Ancien ingénieur des ponts-et-chaussées à Évreux adhérent depuis 1850
73 Et *tepracanthus* dans la table, au lieu de *tephracanthus* rectifié dans Weber (Catrux et al 2019)
74 Humoriste du...XX^e siècle, monceau d'anthologie de l'humour « [Le fut du canon](#) »
75 [Gazette des Tribunaux, 13 juillet 1862](#), p 4, Col. 2
76 *Pilocereus columna* Salm-Dyck. [Cat. Horto Dyck. 1849 décrit pages 184-185](#)
77 Note sur un caractère différentiel pour servir à l'étude de la famille des Cactées, séance du 23 mars 1855 [Bull. SBF 1855 p. 177](#)
78 « *Dès 1864 j'avais cherché...* » Lettre de Weber à Poselger mars 1869 publiée par Catrux et al. (2019) p. 325-326.
79 Lettre de Weber à Engelmann 27-12-1867 publiée par Catrux et al. (2019) p. 310.
80 [Portefeuille des horticulteurs t. 1 p. 218](#)
81 Dans la *Monographie* suivi par (Nob.)
82 Écrit improprement *reichembachianus* pour [Reichenbach](#) botaniste allemand
83 On trouve aussi dans les bases de données attribué à Labouret une [Mammillaria dactylothele](#) !
84 Dans la nomenclature botanique, les synonymes hétérotypiques, ou taxonomiques ont des types différents.
85 Le nom légitime précédemment publié sur lequel repose une nouvelle combinaison ou un nom à un nouveau rang. (Code Schenzen Art. 6.10)
86 Cette société fusionnera le 19 novembre 1909 avec la Société de Lille et Bonnières sous la dénomination de « *Société de Lille-Bonnières et Colombes* » Gazette du Palais 10 décembre 1909
87 Colombes Hier & Aujourd'hui ; [Quartier Labouret](#)
88 [La Charente 1879 07 29 p. 2](#)
89 [La Charente 1880 05 21 p. 2](#) ; Col 2-3
90 [Archives Paris 9e actes décès](#) n° 191 vue 26/31
91 [La Charente 1885 02 03 p. 1](#) ; Col. 4
92 [Gil Blas 1885 10 31 p. 3](#) ; Col. 2
93 [La Charente 1890 08 03 p. 4](#) ; Col. 5
94 [École Navale traditions ; de Labouret](#)
95 [Léonore Notice 204009](#)
96 [Le Moniteur du dessin 15 mai 1901 p. 20](#)
97 Solon P. Davis in The School arts book Vol. IV January 1905, N° 5 « *The Berne Congress another view* » [p. 255](#)
98 [La Charente 1924 07 31 p. 2, Col. 4](#)
99 Coluche, *Pensées et Anecdotes*, © Le Cherche midi, 1995.
100 Alwin Berger *kakteen...* Stuttgart [1929 p. 7](#)
101 Rchb. pour [Reihencach Ludvig](#), non Reichenbach Heinrich Gustav
-